



**Commune de Prangins**  
**Municipalité**

Préavis No 84/11

**Rapport de Gestion 2010**

**DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

En vertu de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1<sup>er</sup> juillet 2005, et l'article 122 du Règlement du Conseil communal du 24 septembre 2008, la Municipalité vous présente, son rapport de gestion pour l'exercice 2010, objet de ce préavis No 84/11.

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 87/11.



<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>2. ADMINISTRATION GENERALE</b> .....	<b>5</b>
2.1. MUNICIPALITE.....	5
2.2. RESSOURCES HUMAINES.....	7
2.3. SECRETARIAT MUNICIPAL.....	7
2.4. BOURSE COMMUNALE.....	8
2.5. ARCHIVES.....	8
2.6. COMPETENCES MUNICIPALES ACCORDEES PAR DELEGATION.....	8
2.7. NATURALISATIONS.....	9
<b>3. FINANCES</b> .....	<b>9</b>
<b>4. DOMAINES ET BATIMENTS</b> .....	<b>10</b>
4.1. BATIMENTS.....	10
4.2. STATION D'EPURATION.....	13
4.3. PORT DES ABERIAUX.....	14
4.4. ENERGIE.....	15
4.5. DEVELOPPEMENT DURABLE.....	16
4.6. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENERGIE ET DES BATIMENTS.....	16
4.7. PROTECTION DES ARBRES.....	16
<b>5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME</b> .....	<b>17</b>
5.1. POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	17
5.2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	17
5.3. COMMISSION D'URBANISME.....	21
<b>6. DOMAINES &amp; FORETS, VOIRIE &amp; ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX</b> .....	<b>22</b>
6.1. DOMAINES & FORETS.....	22
6.2. CIMETIERE.....	22
6.3. PLAGE DE PROMENTHOUX.....	22
6.4. VOIRIE & ESPACES VERTS.....	22
6.5. TRAITEMENT DES DECHETS.....	23
6.6. TRAVAUX PUBLICS.....	24
<b>7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b> .....	<b>26</b>
7.1. EFFECTIFS.....	26
7.2. MOBILIER SCOLAIRE/TRAVAUX.....	26
7.3. HORAIRES (ET CONSEQUENCES).....	26
7.4. MUTATIONS.....	26
7.5. ACTIVITES ET ANIMATIONS.....	27
7.6. BIBLIOTHEQUE.....	27
7.7. PREVENTION.....	27
7.8. CONCLUSION.....	27
7.9. CONSEIL D'ETABLISSEMENT.....	27
7.10. CULTES.....	28
<b>8. POLICE</b> .....	<b>28</b>
8.1. GENERALITES.....	28
8.2. COOPERATION INTERCOMMUNALE.....	28
8.3. REFORME POLICIERE.....	28
8.4. COLLOCATION.....	29
8.5. SERVICE DES PATROUILLEURS.....	29
8.6. SECURITE ROUTIERE.....	29
8.7. ACTIONS PREVENTIVES.....	29
8.8. PRINCIPALES MANIFESTATIONS.....	29
8.9. PRINCIPAUX DELITS.....	29

8.10. STATISTIQUES.....	30
8.11. CONTROLE DES HABITANTS .....	30
8.12. EVOLUTION DE LA POPULATION .....	31
<b>9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE.....</b>	<b>34</b>
<b>10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC).....</b>	<b>35</b>
<b>11. TRANSPORTS PUBLICS.....</b>	<b>35</b>
11.1 CARTES JOURNALIERES .....	35
<b>12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE.....</b>	<b>37</b>
<b>13. SOCIETES LOCALES.....</b>	<b>38</b>
<b>14. ENFANCE, JEUNESSE.....</b>	<b>38</b>
14.1. ACCUEIL DES ENFANTS .....	38
14.2. UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE) "LA FOURMILIERE".....	38
14.3. JARDIN D'ENFANTS "LA FARANDOLINE" .....	39
14.4. SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR.....	39
14.5. TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITE (TSP).....	40
<b>15. CULTURE - TOURISME.....</b>	<b>41</b>
15.1. CULTURE.....	41
15.2. TOURISME.....	42
<b>16. RELATIONS AVEC LA POPULATION.....</b>	<b>42</b>
16.1. 3EME AGE .....	42
16.2. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES NOUVEAUX CITOYENS.....	43
16.3. INFORMATION.....	43
<b>17. CONCLUSION.....</b>	<b>44</b>

## 1. INTRODUCTION

L'année 2010 n'a pas connu de changements par rapport à la politique générale définie au début et pour toute la législature 2006-2011. En revanche, quelques changements mineurs ont été opérés au niveau de l'organisation et de la structure opérationnelle concernant l'Administration, tous services confondus, ceci en tenant compte en particulier du départ de deux chefs de service, d'une part Mme Jeanene GUYE MATTHEY, et, d'autre part, M. Andres ZAEHRINGER.

## 2. ADMINISTRATION GENERALE

### 2.1. Municipalité

#### 2.1.1. Organisation

L'Exécutif de la Commune de Prangins s'est réuni à 38 reprises lors des séances ordinaires, fixées, à part quelques exceptions, le lundi de 15 h. 00 à 20 h. 00. M. H.-R. KAPPELER, Syndic, a dirigé la très grande majorité de ces réunions hebdomadaires.

Mme V. SEEMATTER a assuré la vice-syndicature du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin. Mme M. BAUD lui a succédé à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

La Municipalité était au complet dès le début de l'année 2010. Aucun départ ou aucune arrivée n'est à noter pour cette cinquième année de la législature 2006-2011.

#### 2.1.2. Séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité

Le recueil des procès-verbaux de la Municipalité compte cette année plus de quatre cents pages, quatre cent septante trois précisément, sans compter l'index des sujets abordés. Cette classification reprend les trois volets des séances de la Municipalité, à savoir les écrits reçus, les courriers envoyés et les décisions de l'Exécutif prises lors des nombreuses discussions hebdomadaires. En 2010, pas moins de 1'335 lettres, formulaires, questionnaires ou courriers ont été envoyés aux divers interlocuteurs et aux partenaires de la Commune. Le Secrétaire municipal ou son adjointe ont consigné fidèlement les notes de ces séances.

Pour la bonne gestion des affaires communales, la Municipalité s'est réunie à plusieurs reprises pour débattre de sujets particuliers (politique) touchant l'ensemble des dicastères.

En collaboration avec les chefs de service ou avec des mandataires externes, seize préavis ont été préparés par les responsables de dicastère. Ces documents ont été adoptés au cours des séances ordinaires de la Municipalité pour être remis au Bureau du Conseil communal. Pour l'année 2010, cela concerne huit préavis de nature administrative et politique et huit demandes de crédit pour un montant total de quelque Fr. 1'640'000.--. Le détail figure dans le tableau au point 2.1.3 du présent préavis.

### 2.1.3. Liste des préavis déposés auprès du Bureau du Conseil communal

Préavis No	Montant	Titre
57/10	-	Règlement et tarif des émoluments du Contrôle des Habitants
58/10	-	Règlement sur la protection des données personnelles
59/10	Fr. 475'000.00	Demande de crédit en vue de travaux de réfection du Bâtiment de la Maison de Commune
60/10	Fr. 173'000.00	Demande de crédit en vue de la remise à ciel ouvert du ruisseau le "Nant de Leyaz"
61/10	Fr. 230'000.00	Demande d'un crédit pour l'organisation d'un concours en vue de la création d'une école enfantine et d'une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) aux Morettes.
62/10	-	Modification du Règlement de police concernant les articles 28, 29, 31, 32 et 33 de la rubrique 2.2 de la police des animaux et de leur protection.
63/10	-	Comptes 2009
64/10	-	Rapport de Gestion 2009
66/10	-	Création d'un conseil d'établissement scolaire entre les Communes de Nyon
67/10	-	a) Demande d'autorisation de signer l'Acte constitutif relatif à l'établissement d'un droit de superficie, en faveur de la Coopérative d'habitation des Plantaz sur la parcelle communale No 220, sise à la rue de la Gare - route de Bénex, en vue de la réhabilitation de 3 immeubles destinés à la création de 16 logements subventionnés. b) Demande d'autorisation de signer la convention portant sur : - les conditions non onéreuses du droit de superficie pendant 15 ans, - le cautionnement de Fr. 1'650'000.--, - les conditions d'occupation des logements, - la facturation chauffage – eau chaude du bâtiment. c) Demande d'autorisation de porter au budget de fonctionnement une subvention communale des loyers, à hauteur de Fr. 35'000.-- (représentant 10 % du 90 % du coût de rénovation), par année, pendant 15 ans.
68/10	Fr. 450'000.00	Demande de crédit pour l'aménagement de la route de l'Etraz.
69/10	Fr. 10'000.00	Participation à l'augmentation du capital-actions 2010 de Télé-Dôle SA par l'acquisition de 100 actions nominatives de Fr. 100.-- chacune, soit pour un montant total de Fr. 10'000.--
70/10	Fr. 141'000.00	Travaux d'assainissement de l'immeuble Très-le-Châtel
71/10	-	Arrêté d'imposition 2011
72/10	Fr. 31.00 par habitant	Demande de crédit d'investissement pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des Transports publics régionaux 2011-2015
73/10	Fr. 41'000.00	Demande de crédit pour la création d'un plan de quartier "Déchetterie En Messerin"
75/10	-	Budget 2011

#### **2.1.4. Activités en dehors des séances de la Municipalité**

Les séances de travail des Comités de pilotages, des Conseils d'administration, des Assemblées générales ou de commissions ont toujours été aussi nombreuses en 2010. Les multiples représentations lors de diverses manifestations sont le lot de chaque membre de l'Exécutif, quelque soit le dicastère concerné.

### **2.2. Ressources humaines**

#### **2.2.1. Arrivées**

- 1<sup>er</sup> janvier Mme Vanessa PRETI EZZAID travaille au bureau du Contrôle des habitants à un taux de 100 %, alors qu'elle avait été engagée le 1<sup>er</sup> mars 2009 à un taux de 80 %.
- 15 mars Mme Sandrine MAIRE a été engagée en tant que collaboratrice au Service Technique Communal (STC), au taux de 60 %.
- 15 août M. Christophe RUPP a été engagé comme apprenti agent d'exploitation, au sein du Service de la voirie et des espaces verts, ainsi que dans celui de la conciergerie.
- 1<sup>er</sup> novembre M. Daniel KISTLER a été engagé en qualité de Secrétaire municipal, au taux de 100 %.

#### **2.2.2. Départs**

- 31 octobre Mme Jeanene GUYE MATTHEY, cheffe du service de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la police des constructions nous a quitté pour reprendre une activité au sein de l'Administration cantonale vaudoise.
- 31 octobre M. Andres ZAEHRINGER, Secrétaire municipal. Il a toutefois été libéré de ses fonctions le 31 mars 2010.

#### **2.2.3. Absences**

Il convient ici de souligner qu'aucun membre du personnel n'a été éloigné des bureaux pendant une longue période.

#### **2.2.4. Formation**

M. Jérémy CHAMBAZ, apprenti employé de commerce, a obtenu son certificat fédéral de capacité d'employé de commerce après un apprentissage de trois ans au Greffe municipal.

Mlle Sabrina RHYNER a réussi sa première année d'apprentissage d'employée de commerce. Elle poursuit donc sa deuxième année de formation auprès du Greffe municipal.

### **2.3. Secrétariat municipal**

A la suite du départ de l'ancien Secrétaire le 31 mars 2010 et avant l'arrivée du nouveau Secrétaire municipal, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, le personnel du Greffe a été mis à forte contribution. En effet, il a fallu que le personnel composé de la Secrétaire adjointe et du collaborateur polyvalent reprennent au pied levé les missions habituellement confiées au

Secrétaire municipal. Ils ont aussi pu compter sur les collaboratrices du Contrôle des habitants, en particulier pour le suivi de la Gazette.

#### **2.4. Bourse communale**

M. David SAUGY, Boursier communal avec mandat externe, effectue toujours les travaux tels que les analyses spécifiques et des planifications financières. Il assiste également M. le Syndic pour la préparation de la présentation des comptes et du budget. Finalement, il exerce des mandats spécifiques.

Mme Brigitte GOETSCHMANN, boursière communale adjointe, s'occupe, à raison de trois jours par semaine, des tâches dévolues à la Bourse communale. C'est ainsi qu'elle traite les salaires, les factures du port, les locations des bâtiments et des terrains communaux, ainsi que des jardins familiaux, les baux à loyers, les taxes déchets, les taxes relatives aux constructions, ainsi que les procédures de suivi (rappels, poursuites, etc.).

Mme Sandrine MAIRE s'occupe de la gestion des fournisseurs, à raison de 10% de son temps.

#### **2.5. Archives**

L'activité habituelle s'est poursuivie durant l'année 2010 :

- Rangement de nouveaux documents,
- Elimination ou mise à l'écart de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique,
- Tenue à jour et compléments des divers fichiers informatiques,
- Nombreuses mises à disposition de mises à l'enquête et plans relativement récents (1960-2008) à des particuliers, à des architectes ou au Service technique,
- Plusieurs demandes historiques concernant des anciens habitants ou bâtiments,
- Nombreuses photographies pour archivage (notamment du Temple, pour nouvelle publication et en prévision du 250<sup>e</sup> anniversaire),
- Présentation des Archives à divers collaborateurs et habitants,
- Contacts avec l'administration du Château,
- Service hebdomadaire du baromètre-enregistreur,
- Rédaction des Mémoires d'archives, pour la Gazette de Prangins.

A noter qu'un gros volume de documents, soit environ 50 classeurs a été remis aux Archives par le Contrôle des habitants.

Les archives de mises à l'enquête de particuliers ou de la Commune comprennent actuellement 2'610 dossiers, de 1830 à 2009. La liste complète de ces dossiers est disponible en fichier Access ou Excel.

La liste des préavis municipaux dès 1977 est également disponible en fichier Access ou Excel.

L'occupation moyenne de l'archiviste pour l'année 2010 est de 17,9 heures par mois.

#### **2.6. Compétences municipales accordées par délégation**

En 2010, aucune compétence municipale n'a été accordée par délégation.

## **2.7. Naturalisations**

En 2010, la Commission extraparlamentaire de naturalisation a siégé deux fois, le 25 janvier et le 13 décembre. Elle a ainsi préavisé favorablement pour cinq candidates et candidats, provenant d'Espagne (1), de France (1), d'Allemagne (2) et de Grande-Bretagne (1).

Le Conseil d'Etat a reçu sept citoyens, venus prêter serment devant ses membres, lors d'une cérémonie organisée à Lausanne.

Onze demandes de naturalisation ont été déposées durant cette année. Sept personnes ont été naturalisées en 2010.

## **3. FINANCES**

Les comptes de l'exercice 2010 sont présentés dans le préavis N° 87/11.

## 4. DOMAINES ET BATIMENTS

### 4.1. Bâtiments

*Les bâtiments communaux sont classés dans différentes catégories énumérées ci-dessous.*

**Bâtiments locatifs** : Ancienne Administration, Vieux Pressoir, Villa du Port, Buvette des Abériaux, Four Communal, Auberge Communale, Buvette de la Plage, Bâtiment de service du Port

**Bâtiments administratifs** : Voirie, Tour d'eau, Fontaines

**Bâtiments scolaires** : Collège de "La Combe – Les Places", Collège des Fossés, Pavillon La Combe

**Bâtiments mixtes** : Administration Communale, Salle Polyvalente Morettes, Maison Fischer

**Temple**

**Bâtiment locatif de Bénex** : (Très-le-Châtel)

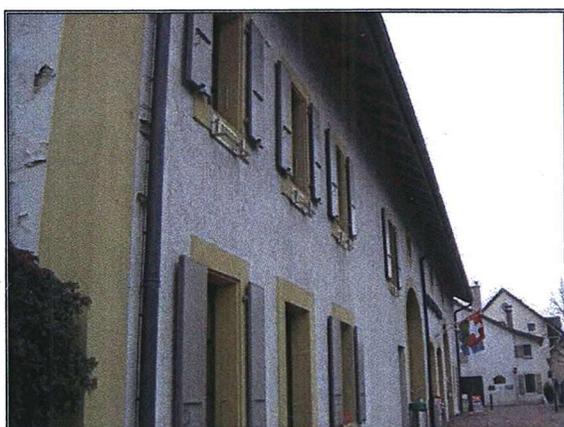
#### **4.1.1. Etudes, rénovations et transformations des bâtiments communaux**

D'une manière générale, lorsque des rénovations ou des transformations importantes s'avèrent nécessaires au sein d'un bâtiment, la Municipalité cherche à assainir celui-ci dans sa globalité, que ce soit au niveau du revêtement extérieur, de la toiture ou encore de la technique, tout en respectant des normes énergétiques exemplaires.

##### **Préavis No 59/10 - Rénovation de la Maison de Commune**

Le Conseil communal a accepté dans sa séance du 12 mai 2010 le préavis municipal faisant une demande de crédit de Fr. 475'000.-- en vue de travaux de réfection de la Maison de Commune. Cette ancienne ferme du Château de Prangins est répertoriée à l'inventaire cantonal des Monuments et Sites.

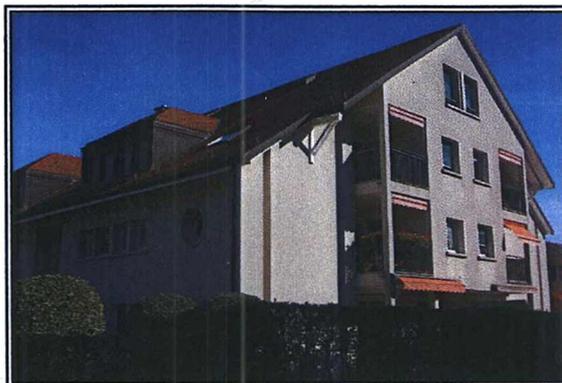
L'étude et la réalisation des travaux ont été initiées au vu du constat de dégradations importantes et constantes du bâtiment. Les éléments principaux demandant une réfection étaient les façades, les murs intérieurs, la toiture, ainsi que la verrière. Toutefois, la Municipalité a également tenu à procéder à une analyse globale de l'état de l'immeuble, de façon à englober dans ce préavis tous les travaux demandant une intervention importante, hormis l'entretien courant déjà prévu. Dans l'ensemble, les travaux de réfection se sont déroulés comme prévu et se sont terminés fin 2010.



### **Préavis No 70/10 - Assainissement du bâtiment "Très-le-Châtel"**

Le Conseil communal a accepté dans sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2010, le préavis municipal faisant une demande de crédit de Fr. 141'000.-- en vue de travaux d'assainissement de l'immeuble communal de "Très-le-Châtel". Cet immeuble, situé près de la poste, comporte des appartements à loyers subventionnés.

L'étude des travaux a été initiée à la suite de problèmes de condensation et de moisissures constatés dans certains logements et d'autres problèmes dus aux carences techniques du bâtiment sur le plan thermique. L'intervention permettra de remédier à ces défauts, d'améliorer le confort des habitants et de diminuer la consommation énergétique du bâtiment. Les travaux débuteront au printemps 2011 et dureront environ deux mois.



### **Fonds de réserve - Immeuble subventionné de "Très-le-Châtel"**

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à Fr. 457'394.-- au 31 décembre.

### **Etude concernant les transformations et rénovations des locaux du site scolaire de la Combe**

Des travaux importants de rénovations et de transformations des locaux et des trois bâtiments du site scolaire de la Combe sont prévus dans les années à venir. Les trois bâtiments composant le site de la Combe sont le Collège de la Combe, le pavillon de la Combe et l'ancienne administration.

Les travaux sont prévus dans le cadre de deux impulsions. D'un côté, la mise en place d'Harmos et la construction d'un nouveau bâtiment pour une école enfantine/UAPE sur le site des Morettes, facteurs qui appellent à une réaffectation et à une réorganisation des locaux scolaires du Site de la Combe. De l'autre, une nécessité d'entreprendre des travaux d'assainissement et de rénovation spécifiques à chaque bâtiment.

Fin 2010, un cahier des charges des travaux de transformation, établi avec une approche globale, considérant le site scolaire de la Combe dans son ensemble, a été adopté. Les transformations des locaux scolaires et le planning de celles-ci ont été définis par la Direction de l'établissement Nyon-Roche-Combe, avec la Municipale en charge des écoles, la Municipale en charge des Bâtiments et approuvés par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). Le développement de ce cahier des charges, considérant le site scolaire de la Combe dans son ensemble, indique clairement que le déroulement des travaux devra se faire en trois étapes bien distinctes, bâtiment après bâtiment, et que ces travaux s'étaleront sur plusieurs années. De plus, la nature des travaux d'assainissement et de rénovation propre à chacun des trois bâtiments est assez différente et demande des compétences distinctes selon les interventions. Ceci vient renforcer une approche d'intervention en trois étapes successives. Un préavis pour un crédit d'étude sera présenté en 2011.

### **Etude concernant la Buvette des Abériaux**

La Municipalité a mandaté en 2010 un architecte, afin d'avoir une étude d'assainissement globale du bâtiment car des travaux sont à prévoir, notamment pour la toiture du bâtiment, la régulation du chauffage et la chaudière. Ce rapport inclura la proposition existante de couverture de l'escalier et la pose d'une clôture végétale. Cette étude permettra à la Municipalité de présenter un préavis en 2011.

### **4.1.2. Entretien, réparations, fournitures des bâtiments communaux**

#### **Systeme de Sécurité**

Un nouveau système de sécurité a été mis en place pour les ascenseurs, la détection incendie et les diverses pannes, au Collège de la Combe, à l'administration communale et au Centre communal Les Morettes.

#### **Signalétique en cas d'incendie**

L'ensemble de la signalétique pour les sorties de secours en cas d'incendie a été remise aux normes dans l'ensemble des bâtiments communaux.

#### **Locaux de service aux Abériaux**

Une borne signalétique a été installée devant les locaux de service des Abériaux. Ceci afin d'informer les usagers des Abériaux de l'emplacement des installations sanitaires publiques comprenant deux WC. Cette borne permet également un affichage d'information pour les usagers de ces locaux, soit le Club Nautique, l'école de voile Way Point et les chantiers navals GAMPER et AEBY.



#### **Buvette des Abériaux**

Une révision complète et une adaptation de la régulation de la ventilation a été faite dans la cuisine, les sanitaires et les vestiaires.

#### **Administration communale, bâtiment de "La Place"**

La rénovation de la centrale téléphonique a été mise en place.

Un des bureaux de la Municipalité a été divisé en deux. Ceci afin de permettre à chaque Municipal d'avoir son propre bureau et afin de favoriser la tranquillité de travail de chacun. Les travaux d'entretien des sols en béton ont été reportés à 2011.

#### **Centre communal Les Morettes**

A la suite de divers actes de vandalisme, les vitres sur le toit ont dû être réparées. De plus, des travaux de nettoyage et de peinture anti graffitis ont dû être effectués. Trois places de parking ont été créées devant le bâtiment. Les plinthes dans les douches ont été changées. Les travaux d'entretien des sols en béton ont été reportés à 2011.

#### **Collège "La Combe – Les Places"**

Des détecteurs de mouvement ont été installés dans les douches, ainsi que dans les halls, afin de réduire les coûts d'électricité.

A la suite de problèmes d'infiltration d'eau, les carrelages du vestiaire et l'isolation des fonds ont dû être effectués dans les douches.

L'isolation de la toiture, entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> étape, a dû être refaite de manière inattendue. Le sol de la salle de gymnastique n'a finalement pas été réparé, car il a été jugé préférable d'attendre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments scolaires.

#### **4.1.3. Fontaines**

Toutes les fontaines pranginoises ont été nettoyées, sablées et repeintes.

#### **4.1.4. Gestion et location des bâtiments communaux**

La Commune propose plusieurs locaux destinés à la location. Il s'agit de la salle du Conseil communal dans la Maison de commune, du Vieux pressoir et du Centre communal Les Morettes. Le greffe municipal s'occupe d'informer puis d'enregistrer des demandes de location.

Fin 2009, la Municipalité a établi une directive concernant la collaboration des concierges lors de réceptions et de manifestations internes. Il s'agit des manifestations organisées par la Municipalité, un de ses représentants (accueil des nouveaux habitants, spectacle organisé par la Commission culturelle, etc.) ou en lien avec la Municipalité. Cette directive, qui exige que durant ce type de manifestations, un concierge soit ou de piquet ou présent, a été appliquée avec succès en 2010.

La Municipalité va encore mener en 2011 une réflexion quant aux conditions et aux types de réceptions qu'Elle désire accueillir au sein de l'ensemble des salles louées dans les bâtiments communaux.

## **4.2. Station d'épuration**

### **Assainissement des eaux usées**

La station d'épuration (STEP) de Prangins a été construite en 1970 et réhabilitée en 1996, pour une capacité de 3'600 équivalent/habitant (ci-après : EH). A ce jour, la population de la commune est en constante augmentation.

Une première étude, présentée en 2009 à la Municipalité, montrait que la STEP pouvait être réhabilitée une ultime fois, pour 12 ans, avec une capacité de 4'600 EH pour un investissement d'environ 1.8 millions. Cet investissement permettrait de traiter nos eaux usées d'ici à 2022, date au-delà de laquelle la capacité maximale de la STEP serait atteinte.

Fin 2009 le dossier a été réactivé. La Municipalité a décidé au printemps 2010 de mandater l'entreprise RIBI pour faire un comparatif entre deux variantes possibles pour traiter les eaux usées dans le futur. La première variante étant la réhabilitation de la STEP de Prangins, la deuxième variante étant le raccordement des eaux usées de Prangins sur la STEP de Nyon.

Afin d'avoir l'ensemble des éléments en main pour choisir une de ces deux variantes, la Municipalité de Prangins est entrée en négociation avec la Ville de Nyon, afin de pouvoir comparer les deux variantes, notamment sur la base des coûts d'exploitation potentiels.

Suite à des échanges avec le service des eaux, sols et assainissements (SESA) du canton, il a également été constaté que la réhabilitation de la STEP de Prangins nécessitait des investissements supplémentaires à ceux prévus dans l'étude de 2009.

L'étude comparative aboutira en 2011 et permettra ainsi à la Municipalité de choisir une des deux options.

### **Charges hydrauliques**

La charge hydraulique de la STEP de Prangins est composée d'eaux usées mais également d'eaux appelées eaux parasites. Ces eaux parasites sont composées d'eaux claires permanentes et d'eaux pluviales. Le bilan du débit d'entrée des eaux de la STEP nous indique un taux de 54% d'eaux parasites, soit 7% d'eaux pluviales et 47% d'eaux claires permanentes.

En améliorant les canalisations, il est possible de réduire l'apport d'eaux claires permanentes et d'augmenter ainsi la capacité de traitement de la STEP de Prangins. Les travaux après PGEE, dont le but est d'améliorer les canalisations, ont débuté en 2008 et sont prévus sur une période de 10 ans. La réduction d'eaux claires permanentes et l'amélioration du réseau de canalisation contribuent à améliorer le bilan de l'épuration et réduit les frais d'exploitation.

### **Evacuation des boues**

Les boues d'épuration proviennent des matières solides en suspension dans les eaux usées qui se déposent dans des bassins lors de la décantation. On distingue trois qualités de boues selon leur siccité, soit les boues liquides, les boues déshydratées et les boues séchées. Nous pouvons comparer ces étapes à celles d'une lessive après le lavage, après l'essorage et après le passage dans le séchoir. On élimine les boues séchées soit en les incinérant, soit en les utilisant comme combustible dans les fabriques de ciment.

En 2010, la STEP de Prangins a produit 1'794 m<sup>3</sup> de boues liquides qui ont été transformées en 252 m<sup>3</sup> de boues déshydratées. Ces boues ont été livrées à la STEP de Vidy, où elles sont incinérées. La quantité de boues liquides est nettement plus élevée en 2010, car les digesteurs de la station d'épuration ont été vidés quatre fois alors que les années précédentes ils n'avaient été vidés que trois fois.

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues déshydratées</u>
2010	1'794 m <sup>3</sup>	252.00 m <sup>3</sup>
2009	1'289 m <sup>3</sup>	181.00 m <sup>3</sup>
2008	1'043 m <sup>3</sup>	189.00 m <sup>3</sup>
2007	1'264 m <sup>3</sup>	190.65 m <sup>3</sup>
2006	1'357 m <sup>3</sup>	186.00 m <sup>3</sup>

### **Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)**

L'entente fonctionne à la satisfaction de toutes les communes membres. La création d'une STEP centralisée pour les communes de Terre-Sainte nous posera un problème lors de sa mise en service prévue en 2013, au plus tard en 2014. En effet, l'unité mobile de déshydratation ne sera plus exploitée. La solution à ce problème est actuellement intégrée dans l'étude comparative.

### **4.3. Port des Abériaux**

Le port de Prangins est le nouveau site d'accueil du projet **Pôle Voile Handicap**. Ce projet a pour vocation de permettre aux personnes handicapées physiques ou mentales de naviguer sans limite avec un encadrement logistique facilité, et éventuellement de participer de participer à des régates. M. Michel DARBRE, en partenariat avec les associations Swiss Disabled Sailing et T-interaction, pilote bénévolement ce projet sans but lucratif. La Municipalité de Prangins a désiré apporter son soutien au projet en offrant la possibilité d'utiliser les commodités et d'embarquer en toute sécurité dans la zone portuaire de Prangins.



Côté entretien, le garde-port bénéficie à présent d'un aspirateur sur roues permettant de nettoyer le terre-plein et les accès au port.

Des bras d'amarrage ont été posés dans le port afin de mieux protéger les bateaux.

#### 4.4. Energie

##### ***Etude de chauffage à distance***

Mi-2010, une étude de faisabilité d'un chauffage à distance (CAD) a été effectuée, ceci dans le cadre du projet d'une nouvelle école/UAPE aux Morettes.

Cette étude ne considérait pas un bâtiment conçu uniquement pour le local de chaufferie d'un réseau de CAD, comme cela se fait en général, mais son intégration dans le futur bâtiment de l'école/UAPE. De manière générale, la mise en place d'un réseau de CAD permet de centraliser la production de chaleur dans un seul local pour ensuite la distribuer, à travers la pose de conduites à distance, à plusieurs bâtiments (communaux, entreprises, logements privés). Un CAD est en général alimenté par une énergie renouvelable, soit du bois.

Cette étude a permis à la Municipalité de comparer notamment deux scénarios, soit une chaufferie individuelle dans la nouvelle école/UAPE ou un réseau de CAD avec le centre communal des Morettes, et des prises en attente pour différents développements futurs.

##### ***Concept Energétique Communal***

La loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) incite les communes à participer à l'application de la politique énergie-climat cantonale en créant des concepts énergétiques communaux, soit un programme d'objectifs et d'actions en matière d'énergie. L'Etat de Vaud, et plus spécifiquement le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), met à disposition des communes des outils et des ressources pour l'aider à développer ce concept énergétique qui s'inscrit dans une perspective régionale et cantonale.

La Municipalité a élaboré et terminé mi-2010 un concept énergétique communal (CECV) qui permet, d'une part, une meilleure mise en valeur des activités communales déjà réalisées, et d'autre part, de promouvoir sur l'ensemble du territoire pranginois une utilisation plus efficace de l'énergie, une gestion durable des ressources, une augmentation de la part des énergies renouvelables et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. La démarche du CECV étant compatible avec celle de Cité de l'énergie, elle en a été la première étape, les pistes d'actions définies au sein de celle-ci ayant ensuite été intégrées dans le programme Cité de l'énergie.

Un séminaire, organisé par le SEVEN, et dédié au CECV, a eu lieu en septembre. Dans ce cadre, la Municipalité de Prangins a été invitée, aux côtés de deux autres orateurs, à faire une présentation qui a permis d'apporter un témoignage sur les différentes étapes, les démarches, les contraintes, et l'élaboration d'un CECV.

### **Démarche Cité de l'Énergie**

Dès la mi-2010, pour structurer sa politique énergie-climat, la Municipalité s'est appuyée sur les instruments, la méthode et l'expertise du **label Cité de l'énergie et du programme SuisseEnergie pour les communes** de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Ce label est une attestation fédérale distinguant les communes qui ont mis en œuvre des mesures concrètes en faveur d'une politique durable en matière d'énergie et d'environnement.



La Municipalité a développé un ensemble de mesures concrètes et cohérentes visant à diminuer l'empreinte environnementale du territoire pranginois et à faire baisser ses émissions de CO<sub>2</sub>. Ce programme Energie-Climat devrait permettre à notre commune d'obtenir la reconnaissance intermédiaire de *Partenaire en processus Cité de l'énergie* d'ici la mi-2011 et de devenir ensuite une Cité de l'énergie dans un délai de 4 ans. Un conseiller Cité de l'énergie accrédité apporte à la Municipalité un soutien spécialisé dans le développement de cette politique énergétique et climatique. Plus d'informations sur [www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)

### **Courant Vert**

La Municipalité, en 2010, a commencé à acheter de l'électricité d'origine certifiée 100 % hydraulique suisse. En choisissant ce courant vert, la Municipalité participe au développement et à la modernisation des installations hydrauliques suisses.

## **4.5. Développement durable**

La Municipalité a inscrit le développement durable (DD) parmi ses valeurs depuis le début de la législature, et fin 2009, l'a attribué à un dicastère. La Municipalité désire continuer à orienter l'ensemble des actions communales dans le sens de la durabilité en abordant les projets avec une perspective transversale et à long-terme, afin de viser à une prise en compte équilibrée des préoccupations économiques, sociales et environnementales. Afin d'évaluer la durabilité des projets, la Municipalité a adopté, mi-2010, une *grille de lecture des projets sous l'angle du DD*. Celle-ci est basée sur l'outil d'évaluation de la durabilité développé par l'Unité du DD du Canton de Vaud, **Boussole 21** (pour 21<sup>e</sup> siècle).

## **4.6. Commission consultative de l'Energie et des Bâtiments**

La commission s'est réunie à trois reprises durant cette année. Elle a mis ses connaissances et ses conseils au service de la Municipalité dans les divers sujets qui ont été abordés, dans les domaines des bâtiments, de l'énergie dans l'environnement bâti, ou encore dans celui des démarches énergétiques et climatiques.

## **4.7. Protection des arbres**

Au cours de l'année 2010, 18 demandes d'abattage d'arbres ont été soumises à la Municipalité. Ces demandes concernaient des spécimens en mauvaise santé, des arbres qui menaçaient la sécurité des voies de chemin de fer et des routes, ce qui représente 29 arbres abattus.

A titre de compensation, 23 plantations ont été effectuées. Pour les autres cas, l'autorisation était suffisante ou doit encore être effectuée.

## 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

L'activité du dicastère "aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions" s'est concentrée sur le développement des projets en cours et sur l'accompagnement de nouveaux projets touchant également d'autres dicastères. Le dicastère a aussi été fortement sollicité par les projets régionaux, notamment par le Plan Directeur de la Région Nyon (PDRN) qui concerne l'ensemble des communes du district et sur lequel le Conseil Communal aura à se prononcer. L'activité de "Police des Constructions" se révèle de plus en plus complexe : les souhaits des propriétaires sont confrontés à un règlement de police des constructions qui ne peut être changé tant que la Municipalité ne reçoit pas de feu vert du Canton pour sa révision.

### 5.1. Police des constructions

Etant donné que les possibilités de construire deviennent de plus en plus restreintes sur la Commune, le nombre de dossiers mis à l'enquête publique ou dispensés d'enquête publique a très légèrement baissé. Néanmoins, le service de la police des constructions voit son travail administratif en constante augmentation, notamment en ce qui concerne la préparation de données pour les statistiques cantonales. De même, de nombreux propriétaires demandent des renseignements dans le but de pouvoir agrandir leur bâtiment ou construire un nouveau bâtiment sur leur parcelle.

La Municipalité examine les demandes de permis de construire avec l'appui du Service Technique Intercommunal (STI) et, selon les cas, avec l'avis d'un conseiller juridique spécialisé.

Mme Danielle Rosset est en charge de la gestion administrative des dossiers depuis 2006. En 2010, 37 dossiers ont été ouverts. 15 enquêtes publiques et 22 dispensés d'enquête, ont été traités en collaboration avec le Service Technique Intercommunal. 14 autorisations municipales ont été délivrées pour des objets de minime importance. L'ensemble des constructions arrivées à leur terme représente une valeur de Fr. 9'460'900.--, soit une augmentation de Fr. 1'230'400.-- par rapport à l'année précédente.

#### 5.1.1. Commission de salubrité

La Commission de salubrité n'a pas été sollicitée en 2010.

### 5.2. Aménagement du territoire

Tous les dossiers en cours ont été activés en 2010. Certains dossiers sont en phase finale, alors que de nouveaux projets ont été développés. Il faut cependant relever que les délais d'examen du Service du Développement Territorial sont longs et ne facilitent pas la tâche de la Commune et de ses mandataires. Les relations de la Municipalité avec ce service sont cependant régulières et de bonne qualité. Les demandes de la Municipalité sont prises en considération.

La réhabilitation du quartier historique derrière l'Auberge a occupé une place prépondérante dans les activités du dicastère, de même que la mise sur pied d'un concours d'architecture pour la création d'une école et UAPE. Des études relatives à l'aménagement des espaces publics ont été menées en collaboration avec les autres dicastères.

La Municipalité a également été très présente dans les projets du territoire au niveau régional, dans lesquels la Commune de Prangins est concernée à plusieurs égards (Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) et Plan Directeur Régional (PDR), notamment pour lequel des ateliers de concertation ont été organisés). Concernant spécifiquement le projet de la RDU

(Route de Distribution Urbaine), plusieurs séances de travail ont réuni les acteurs politiques et techniques. Ce dossier, dont certains estiment la réalisation à très long terme, évolue au gré des difficultés qu'il soulève, mais avance néanmoins pas à pas. La Municipalité a également participé à plusieurs séances relatives à la relocalisation des terrains de l'Agroscope Changins/Wädenswil (ACW), à Prangins.

Madame Jeanene GUYE MATTHEY, engagée en octobre 2009, nous a quittés en octobre 2010, préférant intégrer une structure cantonale. Après discussions et analyses au sein de la Municipalité, de nouvelles dispositions sont prises en vue de l'engagement d'un(e) futur(e) urbaniste.

### **5.2.1 Plan Directeur Communal**

Le Plan Directeur Communal, dûment complété et approuvé par la Municipalité, a été remis aux Autorités cantonales qui ont, en quelque sorte, gelé ce document dans l'attente d'informations relevant de la planification régionale. Une suite est attendue début 2011. Le Plan Directeur Communal définit la stratégie de développement de la Commune, notamment sous les aspects de l'aménagement paysager, de la mobilité et de l'urbanisme, pour ces 10 prochaines années. Certaines mesures concrètes relevant de ce plan viennent déjà étayer les réflexions de la Municipalité ou servent de base à la décision. Le Plan Directeur Communal sera présenté au Conseil communal et à la population dès son approbation par les Autorités cantonales.

### **5.2.2 Révision du Plan Général d'Affectation et du règlement de la Police des Constructions**

La révision du Plan Général d'Affectation (PGA) en cours a fait l'objet, fin 2009, d'une consultation auprès des services de l'Etat pour un avis préliminaire. Début 2010, le Service du Développement Territorial demandait à la Municipalité d'attendre l'acceptation du Plan Directeur Communal pour aller de l'avant dans cette révision.

### **5.2.3 Divers Plans Partiels d'Affectation**

#### **PPA "Le Clos"**

Ce plan partiel d'affectation (PPA), initié par les propriétaires de la parcelle, a été soumis pour examen préalable au Service du Développement Territorial fin 2009. Après quelques modifications de minime importance, ce plan a été accepté par les services cantonaux. La Municipalité a finalisé une convention avec les propriétaires des parcelles "Le Clos", portant sur diverses participations aux frais d'infrastructures et cession de terrain en vue de créer un trottoir, ainsi qu'une aire de dépose de bus. Cette convention sera mise à exécution lors de l'entrée en force du PPA. Le trottoir sera vraisemblablement prolongé le long de la parcelle "La Coudraie". Des négociations avec les propriétaires sont en cours.

#### **PPA "En Champagne"**

Courant 2010, le Service du Développement Territorial donne son feu vert pour le PPA "La Barcarolle" qui est mis à l'enquête publique. Ce Plan Partiel d'Affectation prévoit une importante extension des équipements hôteliers. La Municipalité a entrepris des négociations avec le propriétaire en vue d'adapter la convention qui lie les deux parties. Un préavis devrait être déposé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011 au Conseil Communal.

#### **PPA "Rives du Lac Ouest"**

Ce plan partiel d'affectation, à l'instar de toutes les démarches qui touchent les parcelles du bord du Lac, rencontre de nombreuses difficultés. Après une ultime consultation auprès des services cantonaux, la Municipalité a réuni les propriétaires concernés et il a été décidé d'attendre des

projets annoncés – requalification de la RC1 et révision du PGA – pour reprendre ce dossier qui peine à être finalisé.

### **PPA "Les Morettes"**

Le projet de révision du PPA Les Morettes est coordonné au choix qui sera opéré dans le cadre d'un concours d'architecture lancé fin 2010 pour la création d'une école enfantine et UAPE. Le jury du concours a siégé une première fois fin 2010. Il a sélectionné 8 bureaux (7 bureaux suisses, 1 bureau allemand) parmi 44 candidatures. Le jury siègera une deuxième fois début 2011 pour désigner le projet lauréat. Le jury est composé d'architectes reconnus, de membres de la Municipalité et du Directeur des écoles de Prangins.

### **PPA "En Messerin"**

Faisant suite à une étude de faisabilité menée par J.-J. BRUGGER, Le Service du Développement Territorial donne un préavis favorable pour la création d'une zone de déchetterie "En Messerin". Un crédit est demandé au Conseil Communal pour l'établissement d'un Plan Partiel d'Affectation: une procédure incontournable pour permettre l'implantation de cet équipement.

#### **5.2.4. Assainissement du bruit du trafic routier**

Courant 2010, les CFF ont informé la Municipalité de leur projet d'assainissement du bruit le long des voies ferrées. Le préavis pour la sécurisation de la Route de l'Etraz ayant été refusé par le Conseil Communal, il faudra reprendre ce dossier sous l'aspect "assainissement du bruit routier" conformément à la nouvelle loi en vigueur.

#### **5.2.5 Quartier de l'auberge.**

##### **Rénovation de l'Auberge**

A la suite de l'acceptation par le Conseil communal du crédit demandé pour la rénovation de l'Auberge communale, augmenté d'une somme destinée à couvrir les frais d'indemnisation de l'aubergiste pour cessation momentanée de ses activités et les frais de mobilier, le dossier a été mis à l'enquête publique. Des oppositions ont quelque peu retardé le démarrage du chantier. En mai 2010, la démolition de l'ancienne salle communale attenante à l'Auberge a débuté, dévoilant peu à peu les bâtiments situés à l'arrière. Le chantier s'est déroulé, conformément aux plans établis. Le gros œuvre a été achevé fin 2010.



##### **Logements subventionnés dans les trois bâtiments derrière l'Auberge**

La Municipalité, la Coopérative des Plantaz et le Bureau d'architectes lauréat du concours ont affiné le projet en fonction des contraintes légales du Plan Partiel du Centre du Village et des contraintes financières imposées par le Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme (SELT). Un préavis portant sur l'attribution d'un droit de superficie à la Coopérative a été présenté au Conseil communal et accepté à l'unanimité après amendements. Les voisins directs des trois bâtiments concernés ont été réunis fin 2010 pour une présentation du projet avant mise à l'enquête publique.



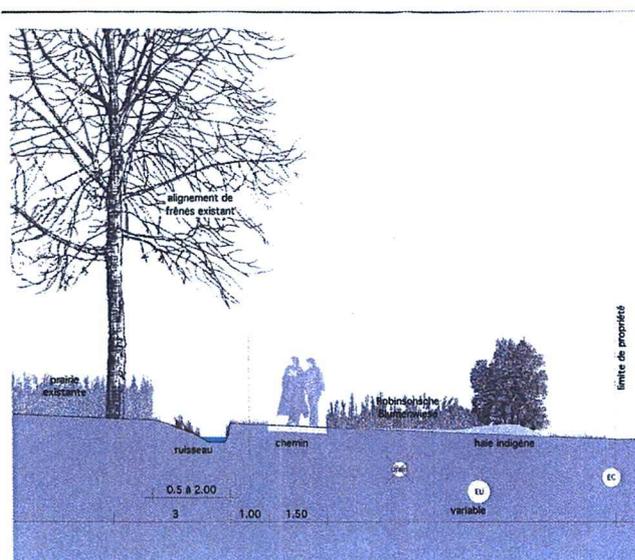
### **Espace public**

A la demande de la Municipalité, le lauréat du projet "Broderie" choisi en 2008, soit un jardin public venant s'installer sur l'emplacement de l'ancienne Salle communale, a développé son projet dans le but de chiffrer le coût de cet aménagement. Un préavis sera déposé auprès du Conseil communal début 2011. Dans ce cadre, il a collaboré avec les architectes de l'auberge et des trois bâtiments. Cet aménagement a également été défini en fonction d'une extension possible à la place du village.

### **Divers avant-projets en cours**

#### **Remise à ciel ouvert du ruisseau "Le Nant-de-Leyaz"**

La remise à ciel ouvert d'une partie du ruisseau "Le Nant-de-Leyaz" a été coordonnée aux diverses mesures d'aménagement définies par la Confédération aux alentours du Château. Cette remise à ciel ouvert est en grande partie financée par un fonds spécial. Il a été créé à l'occasion de l'année de la biodiversité.



Nant-de-Leyaz

### **Chemin du "Creux du Loup"**

Le Conseil communal, dans sa séance du 24 septembre 2009, avait accepté l'achat de la parcelle située au Creux-du-Loup. Un projet d'aménagement et de cheminement pour véhicules riverains et pour piétons, établi par L'Atelier du Paysage et Bureau Team+, a été avalisé par la Municipalité. Le projet a été transmis au dicastère des "Espaces publics" chargé de sa réalisation.

### **Centre du village**

Dans l'attente du résultat d'une étude sur la modération du trafic, le dossier de l'aménagement du centre du village n'a pas fait l'objet d'un développement. Un avant-projet a été proposé à la Municipalité en 2009.

### **Construction : logements adaptés**

Un concours d'architecture sous forme de mandats d'étude parallèles a été mis sur pied en collaboration avec la Coopérative Cité Derrière. En décembre 2009, le jury a recommandé le projet "Madame Butterfly" pour la valorisation des parcelles N<sup>os</sup> 544 et 545 au lieu-dit "La Charrette". En janvier 2010, la Municipalité a présenté les projets du concours lors d'une exposition publique. Une enquête publique s'est ensuite déroulée. A l'issue de celle-ci, la Municipalité a octroyé un permis de construire à la Coopérative Cité-Derrière. Le Conseil communal a accepté le préavis amendé portant sur un droit de superficie en faveur de la Coopérative. Les travaux débuteront en mars-avril 2011. Le projet prévoit la création de 11 appartements "sans barrières architecturales, à loyers abordables et destinés aux personnes à mobilité réduite".



### **5.3. Commission d'urbanisme**

L'activité de la Commission d'urbanisme a été ralentie par l'impossibilité de développer la révision du Plan Général d'Affectation. Ses membres ont cependant été sollicités, notamment pour l'analyse du volet stratégique du Plan Directeur de la Région de Nyon, ainsi que pour un nouveau projet soumis par des propriétaires à la rue de la Gare.

## 6. DOMAINES & FORETS, VOIRIE & ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX

### 6.1. Domaines & forêts

#### **Berges de la Promenthouse**

Une réfection ainsi qu'un enrochement de berges ont été exécutés au lieu-dit "Villa Prangins".

#### **Sentiers didactiques**



Le 21 avril, dans le cadre de sa journée d'entraide communautaire, un groupe de collaborateurs de la Firme NOVARTIS CONSUMER HEALTH SA a travaillé à l'entretien du sentier NatuRando du Bois-des-Ages, sous la direction de l'équipe forestière du Triage de la Dôle. Ils ont ainsi renouvelé l'étiquetage et les jalons qui signalent les diverses essences, planté des piquets et procédé à un nettoyage général.

pour l'état d'esprit dans lequel elles l'ont fait.

Nous remercions vivement ce groupe de personnes pour l'aide apportée et

#### **Exploitation**

66 m<sup>3</sup> de bois ont été abattus dans les divers chantiers effectués. L'équivalent a pu être mis sur le marché pour le bois de feu.

#### **Sylviculture**

Durant l'année 2010, une parcelle a été traitée en soins culturaux. Il s'agit de la plantation de chêne du Grand Bois (forêt vers l'aérodrome) pour une surface de 26 ares. Malheureusement, le gibier a détruit une partie des chênes mis en place. Un complément de plantation ainsi, qu'une protection anti-gibier, devront être réalisés en 2011.

### 6.2. Cimetière

Un nouveau columbarium a été installé au cimetière de Prangins avec 18 nouvelles cases.

### 6.3. Plage de Promenthoux

Le ponton situé à la plage de Promenthoux a été supprimé. Par la même occasion, les chaînes pour les bouées délimitant la zone de baignade ont été changées.

### 6.4. Voirie & Espaces Verts

#### **6.4.1. Espaces Verts**

Le terrain de football a été remis aux normes avec l'installation des cabines de touches, ainsi que des nouveaux buts.

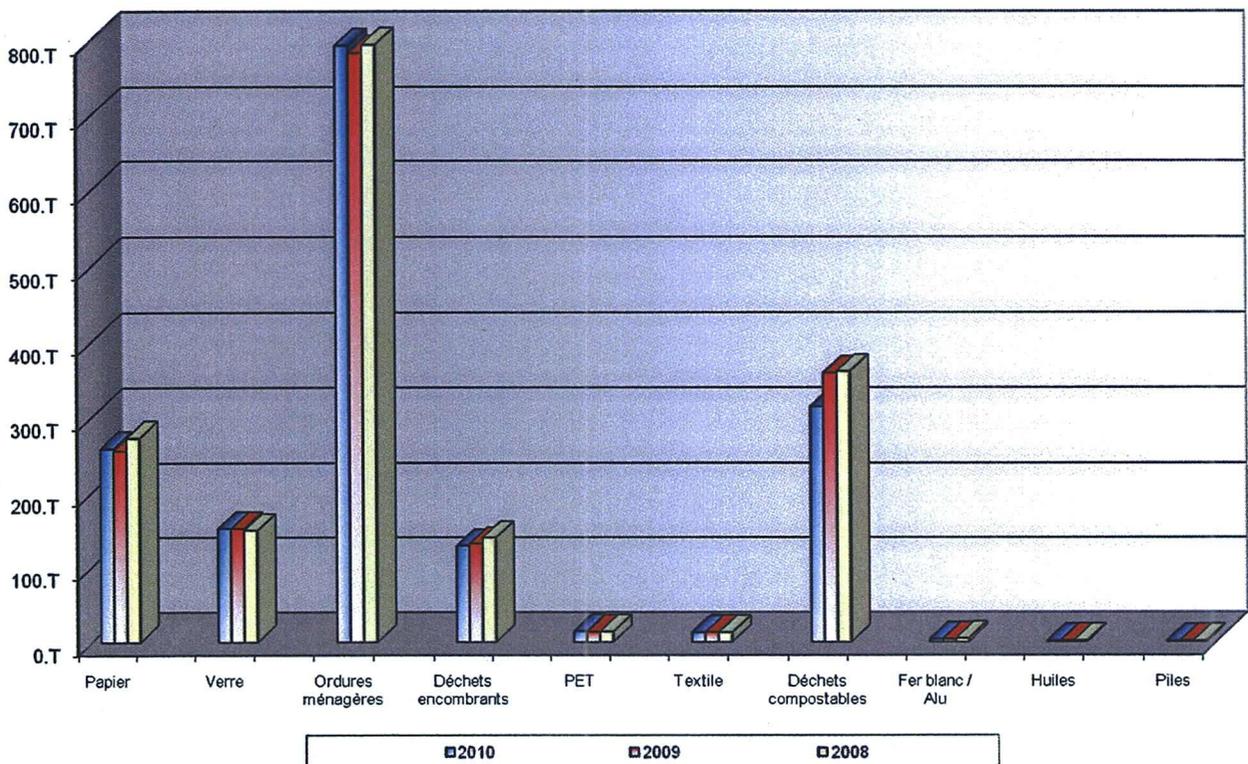
Un ruisseau est sorti de terre en-dessous du Château. Un sentier piétons a été spécialement aménagé le long jusqu'à la route Suisse.

### 6.5. Traitement des déchets

L'association Procap, organisme reversant les fonds récoltés à des institutions pour handicapés, a, à nouveau, pu bénéficier d'un versement de Fr. 1'272.-- suite à la collecte de 12.7 tonnes de textiles et de chaussures usagés. Cette somme est en légère hausse pour 2010, puisque l'année précédente ce sont 12.63 tonnes qui avaient été récoltées.

#### Evacuation des déchets

Tableau comparatif 2010 - 2009 - 2008



## TABLEAU DE COMPARAISON 2008 - 2009 – 2010

PRODUIT	2010	Ecart t.	Ecart %	2009	Ecart t.	Ecart %	2008
Papier	259.24	+ 3.24	1.27%	256.00	- 17.10	-6.26%	273.10
<i>Par habitant (kg)</i>	67.53	+ 3.13	4.85%	64.40	- 7.13	-9.96%	71.53
Verre	159.48	+ 6.98	4.58%	152.50	+ 2.72	1.82%	149.78
<i>Par habitant (kg)</i>	41.54	+ 3.18	8.28%	38.36	- 0.87	-2.21%	39.23
Ordures ménagères	794.51	+ 9.51	1.21%	785.00	- 10.60	-1.33%	795.60
<i>Par habitant (kg)</i>	206.96	+ 9.47	4.80%	197.48	- 10.90	-5.23%	208.38
Déchets encombrants	128.16	- 2.84	-2.17%	131.00	- 8.38	-6.01%	139.38
<i>Par habitant (kg)</i>	33.38	+ 0.43	1.30%	32.96	- 3.55	-9.72%	36.51
PET	14.20	+ 1.00	7.58%	13.20	- 0.43	-3.15%	13.63
<i>Par habitant (kg)</i>	3.70	+ 0.38	11.39%	3.32	- 0.25	-6.98%	3.57
Textile	12.70	- 0.15	-1.17%	12.85	+ 0.22	1.74%	12.63
<i>Par habitant (kg)</i>	3.31	+ 0.08	2.33%	3.23	- 0.08	-2.28%	3.31
Déchets compostables	314.77	- 44.13	-12.30%	358.90	- 2.25	-0.62%	361.15
<i>Par habitant (kg)</i>	81.99	- 8.30	-9.19%	90.29	- 4.30	-4.55%	94.59
Fer blanc / Alu	3.52	- 0.18	-4.86%	3.70	- 0.78	-17.41%	4.48
<i>Par habitant (kg)</i>	0.92	- 0.01	-1.49%	0.93	- 0.24	-20.67%	1.17
Huiles	1.44	- 0.28	-16.10%	1.72	+ 0.12	7.50%	1.60
<i>Par habitant (kg)</i>	0.38	- 0.06	-13.13%	0.43	+ 0.01	3.25%	0.42
Piles	1.05	- 0.35	-25.21%	1.40	+ 0.25	21.74%	1.15
<i>Par habitant (kg)</i>	0.27	- 0.08	-22.56%	0.35	+ 0.05	16.93%	0.30

(Poids exprimé en tonnes)

### 6.6. Travaux publics

#### 6.6.1. Routes - Travaux de réfection

Reflachage et gravillonnage des chemins du Pelard et de Sous-le-Bois.

Une nouvelle étape de 76 mètres de réfection de la cunette pavée de la rue de la Gare a eu lieu pendant les vacances scolaires d'automne.

Travaux d'entretien courant (trous, fissures, bords de grille d'évacuation). 3'500 mètres linéaires de traitement de fissures ont été effectués sur les routes.

Il n'y a pas eu de travaux particuliers, à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives à des pannes.

#### 6.6.2. Eclairage public

Il n'y a pas eu de travaux particuliers, à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives à des pannes de réseaux (câbles défectueux).

### **6.6.3. Collecteurs**

Dans le cadre des travaux découlant du TAC (Travaux après contrôle), de nombreuses interventions ont eu lieu cette année. Elles ont porté sur des inspections complémentaires par caméra, plusieurs modifications de chambres doubles, des contrôles par teintages pour vérifier l'exactitude des branchements sur les collecteurs, des réparations par chemisage de défauts comme des fissures, des joints défectueux, l'élimination de racines obstruant les conduites. Plusieurs de ces interventions ont déjà permis de diminuer l'apport d'eaux claires permanentes dans les eaux usées.

## 7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

*Rapport élaboré par M. Claude GUENOT,  
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (pts 7.1 à 7.8)*



En ce qui concerne les écoles, leur fonctionnement et les activités particulières qui ont marqué les quelques douze mois écoulés, les points suivants peuvent être mis en exergue.

### 7.1. Effectifs

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de Prangins reste relativement stable. Nous comptons présentement :

- 98 élèves au CIN pour 5 classes
- 151 élèves au primaire pour 8 classes
- 78 élèves au cycle de transition pour 4 classes
- 37 élèves en 7VSG pour 2 classes

Nos locaux sont actuellement bien occupés.

### 7.2. Mobilier scolaire/Travaux

La Direction des écoles poursuit le travail de renouvellement du mobilier.

Elle participe également à la réflexion conduite par les autorités politiques quant aux besoins futurs en lien avec Harmos.

### 7.3. Horaires (et conséquences)

Un changement important au niveau de l'horaire hebdomadaire est intervenu à la rentrée d'août 2010. Tous les élèves (du CIN au CYT) commencent l'école à 08 h. 30 et finissent à 12 h. 00 le matin. Ce changement, qui préoccupait certains parents, se passe bien et va dans le sens d'une meilleure harmonisation.

Par ailleurs, un service de repas chauds a été mis en place deux fois par semaine (lundi et jeudi) pour les élèves nyonnais de 7VSG, scolarisés sur Prangins, et qui ne peuvent rentrer à midi (temps trop court), dès le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Cette expérience se passe bien et a pu être réalisée grâce à la bonne collaboration que nous avons avec l'UAPE.

### 7.4. Mutations

Quatre enseignants ont quitté notre établissement scolaire au terme de l'année 2009/2010 : Mmes REBER, DERBIGNY, MM. Galland et CHRISTINGER.

Quatre nouvelles têtes sont arrivées : Mmes QUAGLIA, RECKWARD, N'DUHIRAHE et M. THIOCONE.

De plus, Mme Danièle DEGALLIER a fini son mandat de dépositaire des fournitures scolaires au 31 décembre 2010. Elle est remplacée par Mme VEYRE.

#### **7.5. Activités et animations**

L'année 2010 a été rythmée par de nombreuses activités auxquelles les élèves de Prangins ont participé :

- Les traditionnels camps d'hiver (fond et piste) ont eu lieu pour les élèves du CYT5 et de 7<sup>ème</sup>. La classe de 9VSG (millésime 2009/2010) a eu le privilège de faire son voyage d'étude à Berlin.  
2 classes primaires (4<sup>ème</sup> année) ont fait un camp de ski à Morgins.  
2 classes de 2<sup>ème</sup> année ont vécu un camp d'automne à St-Georges.
- En novembre 2010, les élèves du primaire ont conduit différentes activités en lien avec la lecture (Nuit du Conte, lectures de contes pour différents invités, etc.)
- En décembre 2010, une classe de 4<sup>ème</sup> année est montée sur les planches pour donner un spectacle scolaire.
- La classe de Mme Laura Sandoz (4<sup>ème</sup> année), a participé à la finale vaudoise du concours Maths/Ecole.

#### **7.6. Bibliothèque**

Le travail de collaboration entre la bibliothèque des jeunes de Nyon et les classes enfantines et primaires de Prangins s'est poursuivi en 2010. (visite guidée bibliothèque / animations diverses).

L'ouverture sur les différentes facettes de la lecture reste très importante et constitue un facteur clé de réussite scolaire.

#### **7.7. Prévention**

Une nouvelle médiatrice scolaire est entrée en fonction en août 2010. Il s'agit de Mme QUAGLIA qui remplace M. CHRISTINGER.

L'excellente collaboration avec la doctoresse CLAEYS ainsi que l'infirmière scolaire, Mme BARUT, se poursuit.

Le cours Aïkikom (communication et Aïkido) se poursuit avec succès.

#### **7.8. Conclusion**

En guise de conclusion, la Direction des écoles tient à remercier les Autorités communales de Prangins pour leur soutien actif, la qualité de leur écoute et la bonne collaboration qui s'est instaurée et se poursuit.

#### **7.9. Conseil d'Etablissement**

Le préavis No 66/10 concernant le Conseil d'Etablissement a été voté le 28 septembre 2010 et accepté. Le conseil sera mis en place lors de la nouvelle législature, soit pour la rentrée août 2011.

## 7.10. Cultes

Trois baptêmes, deux mariages et deux services funèbres se sont déroulés, cette année, au Temple de Prangins.

MM. Peter BRAGANZA et Blaise CHRISTEN se partagent le poste d'organiste depuis 2004, à la satisfaction de tous.

M. Albert BROSSI répond toujours présent dans le rôle de sacristain.

Nous tenons à remercier ces Messieurs pour leur dévouement et leurs prestations au sein de la Paroisse.

Le Temple s'apprête à fêter en 2011 son 250<sup>ème</sup> anniversaire. Un comité a été constitué afin de préparer une belle fête.

Une nouvelle installation sonore permet la diffusion d'une musique en continu pendant les heures d'ouverture du temple.

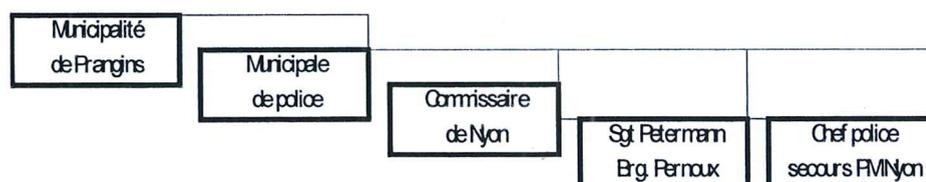
## 8. POLICE

### 8.1. Généralités

#### Personnel

Chef de poste : M. François PETERMANN (sergent)  
Adjoint : M. Patrick PERNOUX (brigadier)

#### Organisation



### 8.2. Coopération intercommunale

Dans l'attente de la réforme policière, les polices municipales de Nyon et Prangins ont poursuivi leur collaboration dans le schéma défini par la convention du 16.11.1999.

### 8.3. Réforme policière

Le Grand Conseil devrait adopter le projet de loi au printemps 2011.

#### 8.4. Collocation

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le corps de police de Nyon est habilité à intervenir sur le territoire de la commune de Prangins et y exercer les compétences dévolues à la catégorie IV.

#### 8.5. Service des patrouilleurs

Quatre personnes sont venues renforcer le groupe "patrouilleurs" qui, à ce jour, compte 12 collaborateurs. Aucun incident n'est survenu en 2010.

#### 8.6. Sécurité routière

Formation spécifique aux classes enfantines et 1<sup>ères</sup> primaires, relative au comportement sur un passage pour piétons.

#### 8.7. Actions préventives

- Contrôles de vitesse
- Dégivrage de pare-brise et rétroviseurs
- Sièges d'enfant jusqu'à 12 ans (nouvelle loi)

#### 8.8. Principales manifestations

- |           |  |
|-----------|--|
| Avril     | <ul style="list-style-type: none"><li>• 10 ans du Centre communal des Morettes</li><li>• Marché aux fleurs</li></ul>   |
| Juin      | <ul style="list-style-type: none"><li>• Marche du Vieux Nyon</li><li>• Oeuvre de William Shakespeare au Château</li><li>• Tournoi de football aux Abériaux</li></ul> |
| Août      | <ul style="list-style-type: none"><li>• Fête nationale</li></ul>   |
| Septembre | <ul style="list-style-type: none"><li>• Fête au village</li><li>• X-Terra</li><li>• Journée de la Mobilité</li></ul>   |
| Décembre  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Téléthon</li><li>• Fête de Noël</li></ul>  |

#### 8.9. Principaux délits

	2008	2009	2010
Dommages à la propriété	16	20	15
Vols simples	10	11	14
Vols par effraction			
> Villas	7	12	30
> Appartements	7	4	6

➤ véhicules	8	8	7
Vols cycles	19	10	16
Autres	38	32	74
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>137</b>
		<b>162</b>	

### 8.10. Statistiques

	2008	2009	2010
Amendes d'ordre	420	293	270
Rapports de dénonciation	44	60	39
Rapports de naturalisation ordinaire	5	5	9
Rapports de naturalisation facilitée	9	3	7
Rapports de dommages au domaine public	20	5	28
Commandements de payer	289	272	356
Mandats d'amener préfectoraux	0	7	3
Plaintes - constats	11	31	30
Avis de décès	12	10	19
Interventions et mentions au "Journal de poste"	429	380	392
<u>Nuitées</u>			
Hôtel La Barcarolle	12'794	12'438	12'833
Auberge communale	1'096	1'013	344
Le Relais de l'Aérodrome	68	2'049	2'329
<u>Circulation</u>			
Accidents	9	20	24
Contrôles de circulation	9	22	27
Rapports de dénonciation	14	22	34
<u>Sécurité publique</u>			
Demandes d'assistance	37	38	44
Nuisances sonores	22	28	30

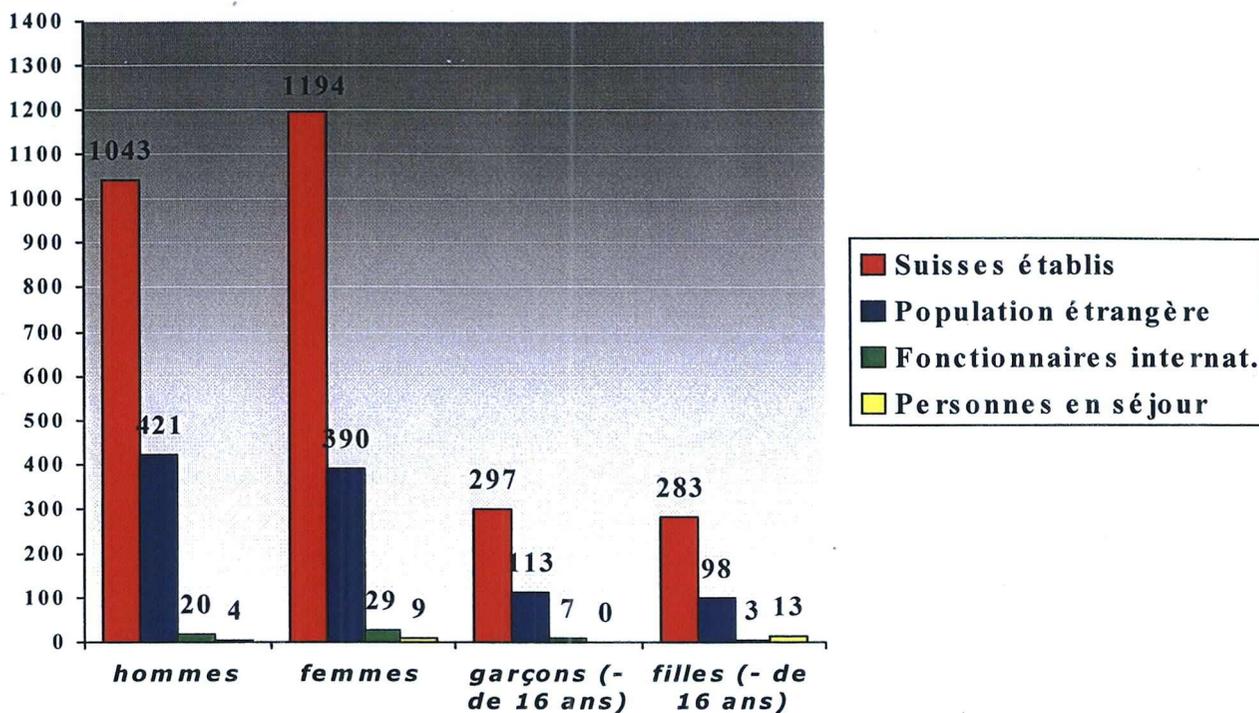
### 8.11. Contrôle des habitants

En tant qu'Etat associé à Schengen, la Suisse est tenue de délivrer, depuis le 1er mars 2010, uniquement des passeports biométriques contenant une photographie du visage enregistrée électroniquement et deux empreintes digitales. En Suisse, les services désignés par les cantons de domicile sont chargés de la procédure d'établissement dans son intégralité. Les personnes qui souhaitent obtenir un passeport 2010 se rendent désormais personnellement auprès de ces autorités (à Lausanne pour le canton de Vaud), afin que leurs données biométriques puissent être saisies, après que leur identité aura été contrôlée. Par contre, les contrôles des habitants des communes établissent toujours les demandes pour les cartes d'identité.

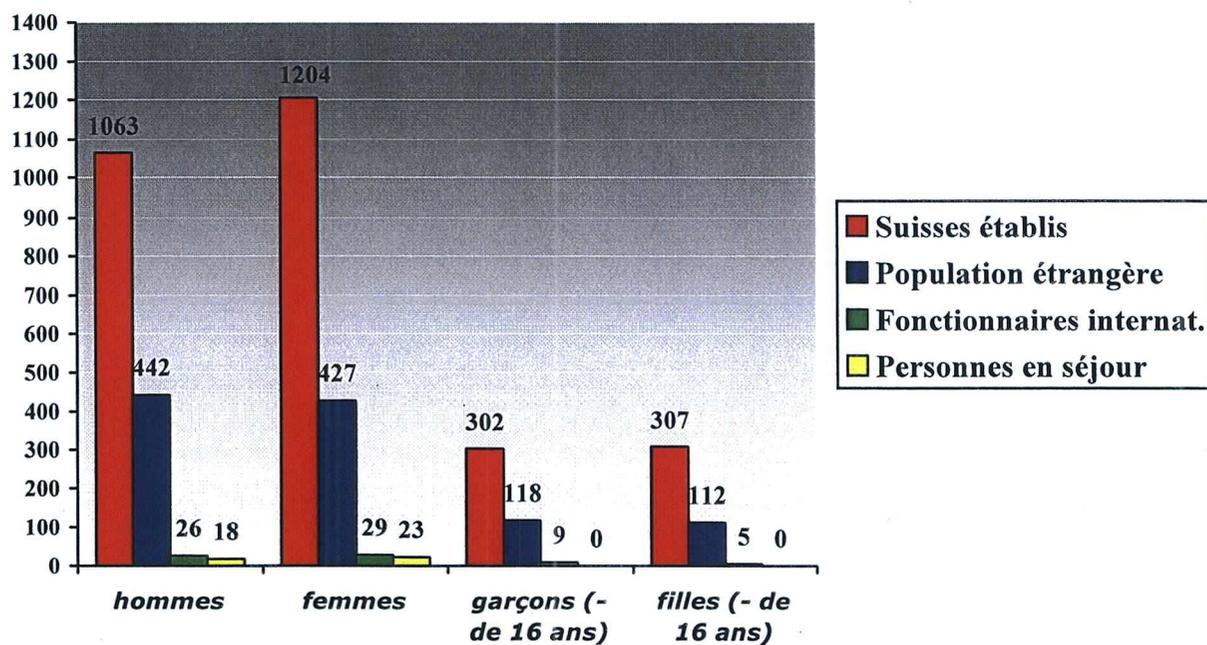
L'année 2010 était également la date butoir pour harmoniser les registres (LHR), selon la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes, qui exige que tous les fichiers de personnes, dont naturellement celui du contrôle des habitants, disposent des informations concernant la population résidente ou en séjour prévues par dite loi. En effet, notre bureau a été bien occupé à préparer et à finaliser le contrôle de la qualité des données et l'attribution des identificateurs fédéraux de bâtiments (EGID) et de logement (EWID) des maisons de notre village.

## 8.12. Evolution de la population

\*2010\*



\*2009\*



### Remarque :

Les chiffres pour la population étrangère sont fournis par le Service de la population et migrations, à Lausanne.

Ils comprennent uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus.

Il va de soi que les habitants étrangers, au bénéfice d'un autre permis ou autorisation, font partie intégrante de la population, mais ne figurent pas dans le total de la population ci-dessous.

### 8.12.1. Ménages

Habitants par ménage	Nombre de ménages		Nombre d'habitants	
	2009	2010	2009	2010
1	458	456	458	456
2	455	461	910	922
3	272	261	816	783
4	269	279	1'076	1'116
5	96	98	480	490
6	19	21	114	126
7	1	2	7	14
Total	1'570	1'578	3'861	3'907

Nombre de ménages	Nombre d'habitants	Moyenne
1'578	3'907	2.48

### 8.12.2. Moyenne d'âge

2009 : 39.46 ans

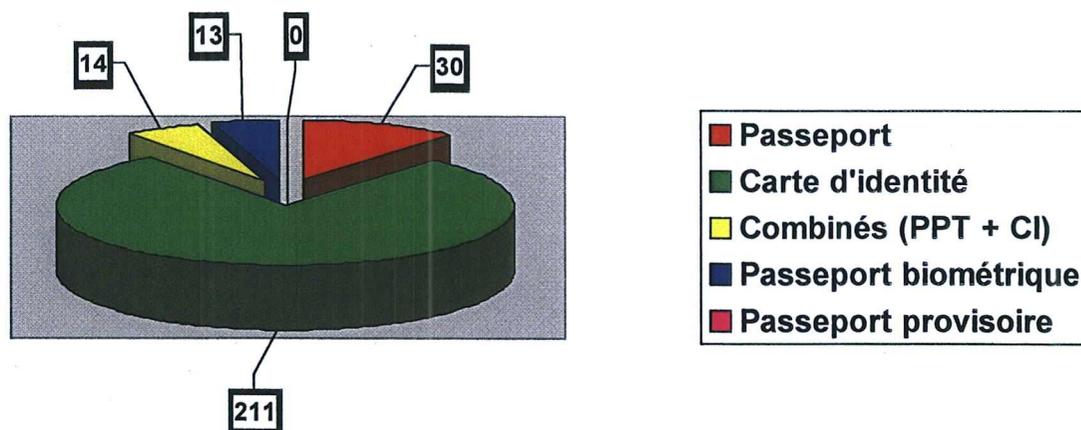
2010 : 39.87 ans

### 8.12.3. Nationalités

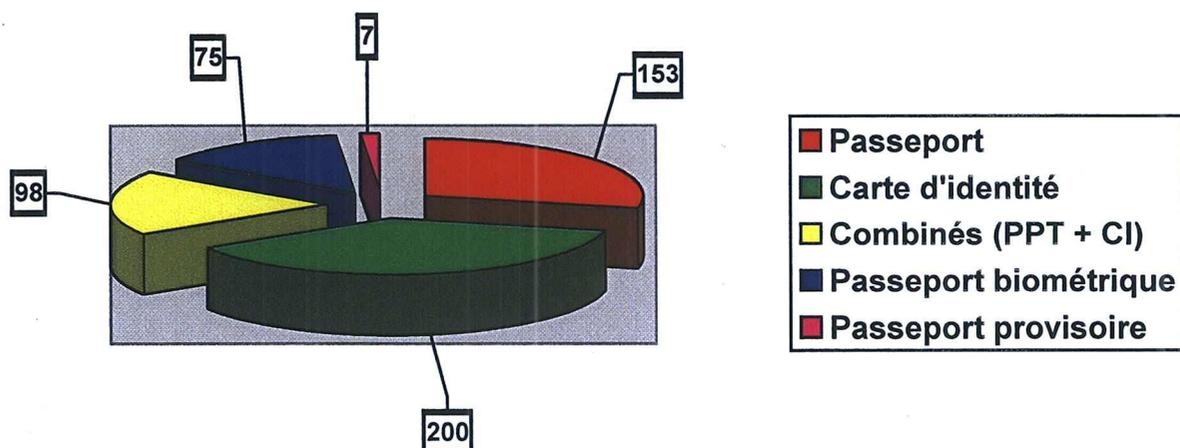
Les étrangers résidant sur sol pranginois représentent 65 nationalités.

### 8.12.4. Demandes de documents d'identité

**\*2010\***



\*2009\*

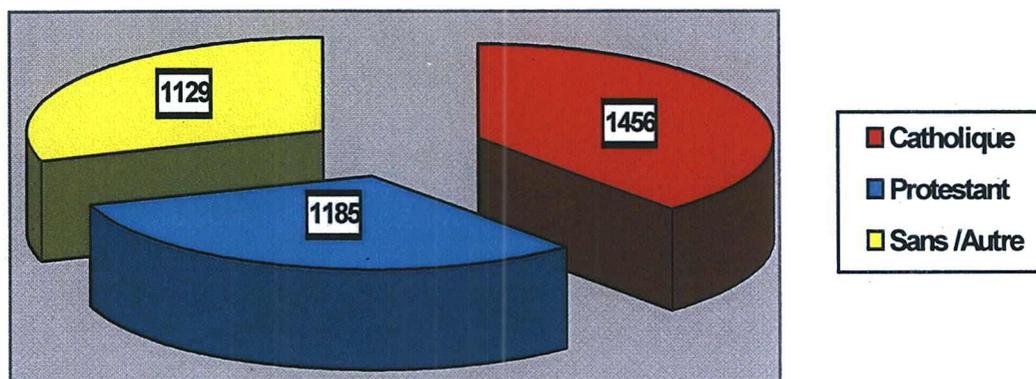


### 8.12.5. Mutations enregistrées

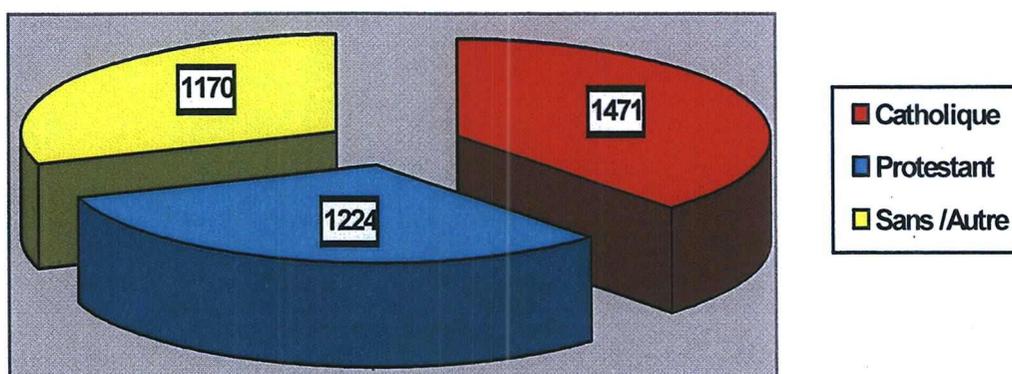
	2009	2010
↵ Arrivées	404	287
↵ Changements d'adresse	58	59
↵ Changements de nom	8	8
↵ Changements de papier/permis	42	60
↵ Corrections	1'475	3'740
↵ Décès	19	15
↵ Départs	287	371
↵ Divorces	18	17
↵ Etat civil (partenariat enregistré)	3	2
↵ Mariages	42	32
↵ Naissances	33	39
↵ Naturalisations	23	12
↵ Réconciliations	-	2
↵ Séparations	9	16
↵ Tutelles/curatelles	4	0
↵ Reconnaissances/désaveux	3	2
↵ Veuvages	10	11
<b>Total des mutations</b>	<b>2'438</b>	<b>4'673</b>

### 8.12.6. Confessions

2010



2009



## 9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Du 1er janvier au 31 décembre 2010, les groupes d'intervention ont été alarmés à 373 reprises (344 en 2009), ce qui représente une augmentation du nombre de sorties par rapport à l'année précédente, marquée essentiellement par une hausse significative des incendies de véhicules, des pollutions par hydrocarbures, des dépannages d'ascenseurs et des alarmes automatiques. Diminution par contre des incendies et des inondations pour causes naturelles.

Ces activités ont mobilisé les intervenants pendant 3'925 heures, ce qui est inférieur de 539 heures par rapport à 2009.

Sur le territoire de Prangins, 32 interventions ont été nécessaires, sur les 112 qui ont été effectuées dans le cadre du SDIS Nyon Région qui, rappelons-le, regroupe les communes de Crans-près-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Nyon, Prangins et Signy-Avenex. On pourra relever que les déplacements à Prangins les plus importants l'ont été pour :

- une pollution lacustre au port des Abériaux,
- une pollution au mazout sur le territoire de la Commune.

L'amicale de Prangins a, quant à elle, récolté près de Fr. 2'200.-- de dons en faveur du Téléthon sur la place du village. Merci à tous pour ce bel esprit de solidarité.

L'annonce du départ du Sergent Gérard MOSSET, après 22 ans de service, a été un moment de vive émotion lors du rapport d'activité, et lui a valu une "standing ovation" en reconnaissance de son travail et de sa bonne humeur. Adrien LIECHTI a lui aussi quitté le rang de pompier après 16 ans de service.

Ont été élevés au grade de Caporal, le sapeur Sébastien MOSSET et à celui de sergent le caporal Stefano ROSSELET.

## 10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

Le Commandant Gérard BOVY relate, dans son rapport pour l'année 2010, que la Protection civile a été occupée pendant 115 jours recensant 999 présences totalisant 2'316 jours de service, soit 206 jours de moins que l'année passée.

498 actifs composent l'effectif du bataillon et ce n'est pas moins de 66 recrues qui ont été instruites et 24 cadres formés.

35'921 kilomètres ont été parcourus durant les engagements des plus variés tels que Paléo Festival, jardins en fête à Coppet, journée du patrimoine, désalpe à St-Cergue, appui à la gendarmerie pour la circulation.

## 11. TRANSPORTS PUBLICS

Durant l'année 2010, 116'838 passagers ont été transportés sur la ligne 5 (contre 109'478 en 2009, soit + 6,75%) et 211'576 sur la ligne 817 (contre 199'036 en 2009, soit + 6,30%), ce qui représente un total de 328'414 passagers, contre 308'514 en 2009.

L'accord avec la ville de Nyon (tarif MobiNyon) est toujours en vigueur, moyennant une subvention aux Transports Publics Nyonnais (TPN), ce qui permet à nos citoyens de payer le même tarif sur le trajet Nyon-Prangins, soit Fr. 2.50 au lieu de Fr. 2.80, que sur les trajets des bus nyonnais. Ce tarif, cependant, s'arrête à la Vuarpillère et après l'hôpital de Prangins. Toutefois, dès l'introduction du nouvel horaire à décembre 2010, cet accord sera dénoncé à cause de l'introduction de Mobilis.



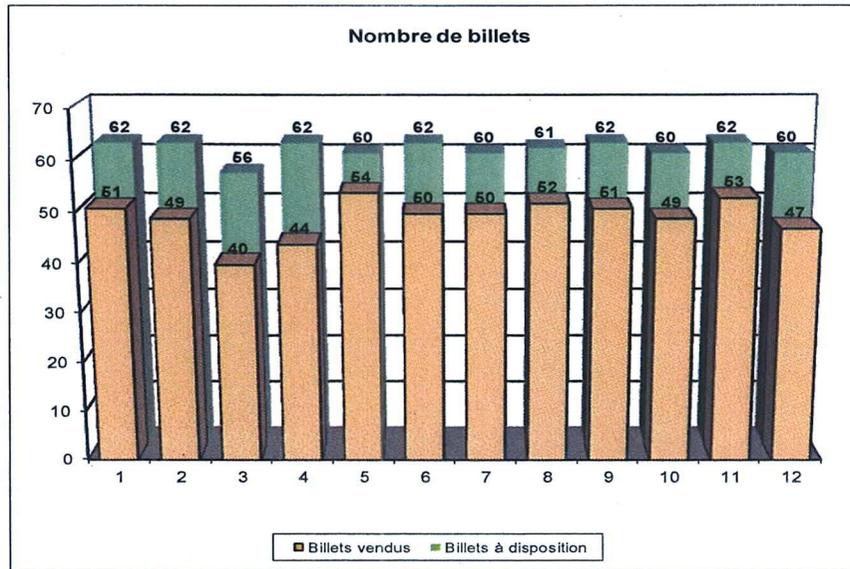
L'année 2010 a été une année de réflexion sur tout le district concernant l'organisation des bus. De ce fait toutes les communes sont concernées. Un préavis commun aux 48 communes a été avalisé par le Conseil communal, afin d'y inscrire un montant de Fr. 31.-- par habitant pendant 5 ans.

Le soutien à "Noctambus" se poursuit.

### 11.1 Cartes journalières

Sur 730 cartes journalières mises en vente auprès des Pranginoises et des Pranginois, 590 ont été vendues. En d'autres termes, 80,9 % des cartes journalières ont trouvé preneur. Achetées au prix total de Fr. 19'550.-- et revendues pour un montant total de Fr. 20'655.--, elles ont permis de dégager un léger bénéfice de Fr. 1'105.--.

## 2010



Il est à relever que la Commission Mobilité a siégé deux fois pendant l'année 2010. Elle a ainsi pris connaissance de l'avancement de certains dossiers concernant la mobilité sur le territoire communal.

## 12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

- Association de Communes Vaudoises (AdCV)  
Mme D.-E. CHRISTIN représente la Commune à l'Assemblée des délégués.  
  
Mme D.-E. CHRISTIN représente cette association auprès de la Commission cantonale de gestion des déchets.
- Bureau Vaudois d'Adresses (BVA)  
Participation financière uniquement.
- Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Romande Energie Holding SA  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Conseil Régional  
Le Conseil Intercommunal a eu à traiter six préavis présentés par l'Exécutif du Conseil Régional. M. F. BRYAND, représentant pranginois, a assisté à trois séances pour en débattre. M. F. BRYAND a également fait partie de la Commission Sport. Mmes M. BAUD, V. SEEMATTER et D.-E. CHRISTIN font respectivement partie de la Commission d'Urbanisme, de la Commission des Transports et de la Commission Energie et Environnement.
- Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)  
Association réunissant douze communes faisant partie de sept STEP et qui exploite une unité de déshydratation des boues d'épuration. Deux Assemblées Générales par année. Mme D.-E. CHRISTIN est la représentante pour la Commune.
- Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)  
Une Assemblée Générale par année. M. F. BRYAND y a représenté la Commune.
- Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. M. F. BRYAND est le délégué.
- Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Mme D.-E. CHRISTIN y a représenté la Commune  
M. H.-R. KAPPELER, Syndic, est membre du Conseil d'Administration.
- Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI)  
Ce bureau technique est financé à raison de Fr. 2.50 par habitant. Fort de trois personnes, les dossiers sont traités à notre entière satisfaction. Une Assemblée Générale a eu lieu durant cette année. C'est Mme M. BAUD qui y représente la Commune.
- Télé-Dôle SA  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. M. F. BRYAND est délégué.
- Centrale d'Emission des Communes Suisses (CECS)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Société coopérative du Marchairuz  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

- Musée romand de l'Agriculture  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Société coopérative Logacop  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

### 13. SOCIÉTÉS LOCALES

Les sociétés locales animent la vie de notre commune et permettent à la population de choisir parmi les activités proposées, tant dans le domaine du sport que celui des autres loisirs.

Nous remercions ici tous les bénévoles, les membres de comités, les entraîneurs, les moniteurs etc., qui mettent leur temps à disposition et permettent ainsi à de nombreux citoyens de pouvoir participer à la vie associative.



L'Union des sociétés locales (USL) a notamment organisé la traditionnelle Fête au Village au mois de septembre. Le FC Prangins-sports assisté de la Société de développement de Prangins (SDP) a organisé la Fête du 1<sup>er</sup> août.

### 14. ENFANCE, JEUNESSE

#### 14.1. Accueil des enfants

Première année au sein du Réseau des Toblerones. Collaboration positive, qui permet aux parents de placer leurs enfants dans les structures d'accueil au sein des communes signataires, soit Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Longirod, Marchissy, Prangins, Saint-Cergues, Trélex et Vich.

Toutes les structures du réseau appliquent les mêmes tarifs et les mêmes conditions d'admissions.

Au sein du Comité Directeur du Réseau d'Accueil des Toblerones, la Commune de Prangins est représentée par la Municipale en charge de la Petite Enfance. M. le Syndic et Mme FUCHS, représentent la commune au sein du Conseil Intercommunal du Réseau d'Accueil des Toblerones.

Le Conseil Intercommunal dans l'année 2010 a voté sept préavis.

#### 14.2. Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière"

2010 a été une année de changements à La Fourmilière :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les quelques deux cents repas hebdomadaires sont confectionnés par le cuisinier de l'UAPE "L'Abriroque" à Bassins. Petits et grands sont très satisfaits de cette nouvelle collaboration.

Le 1<sup>er</sup> juin 2010, Mme Nathalie ANDRE a repris le poste de responsable pédagogique laissé vacant depuis le mois de février et géré ad intérim par Mme Anne MAURER.

Afin de répondre à la demande croissante des parents, nous avons, depuis le mois de juin 2010, l'autorisation d'accueillir jusqu'à nonante enfants par jour. Cette augmentation de la capacité d'accueil a été possible notamment grâce à la mise à disposition d'une salle supplémentaire pour l'accueil des écoliers primaires.

La rentrée scolaire a été marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe éducative : à la suite du départ de trois membres de l'ancienne équipe, deux éducatrices et une auxiliaire ont été engagées pour les remplacer.

La nouvelle équipe est désormais composée d'une responsable administrative, d'une responsable pédagogique, de trois éducatrices, de cinq auxiliaires, d'un apprenti et d'une stagiaire-gymnasienne. Une des auxiliaires est également aide de maison.

A la rentrée d'août, La Fourmilière répondait au besoin de garde de huitante-huit familles (85 en 2009) en accueillant cent vingt-six enfants (110 en 2009) âgés de quatre à douze ans.

A l'occasion des différentes périodes de vacances scolaires, les enfants ont pu profiter de diverses activités et de diverses sorties organisées par l'équipe : sortie luge, grillades dans la forêt, visite de musée, etc.

Les désormais traditionnelles Fête de l'été et Fêtes de Noël ont permis aux enfants, aux parents et à l'équipe de se retrouver pour partager de bons moments autour d'un repas ou d'un apéritif.

Le conseil de Fondation, composé de Mme V. SEEMATTER, de M. H.-R. KAPPELER, de Mme A. FISCHER et de M. D. SAUGY, se réunit une fois par mois pour prendre les décisions inhérentes à la gestion de La Fourmilière.

Mme V. BRYOIS est responsable de la gestion de personnel, du paiement des salaires et de toutes les factures inhérentes au fonctionnement de la structure. Elle gère toutes les assurances sociales et passe les écritures comptables de La Fondation. Elle est aussi le lien entre Le Conseil de Fondation et le personnel de La Fourmilière.

#### **14.3. Jardin d'enfants "La Farandoline"**

La Commune soutient toujours "La Farandoline", structure privée, par l'adaptation du loyer.

#### **14.4. Service d'accueil familial de jour**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'accueil familial de Prangins est entré dans le Réseau d'Accueil des Toblerones.

Une nouvelle coordinatrice, Mme Patricia LETELLIER a remplacé Mme Madeline BRUGGER qui a cessé son activité au 31 décembre 2009. Le 1<sup>er</sup> mai 2010, le réseau d'accueil des Toblerones s'est installé dans de nouveaux locaux, chemin des Tuillières no 1, à Gland.

En avril, les accueillantes en milieu familial ont reçu leur nouveau contrat de travail. Deux séances d'informations ont été organisées.

Au 31 décembre 2010, Prangins compte 14 accueillantes en milieu familial et 80 enfants sont placés chez elles. Sur 48 demandes de parents, 18 n'ont pas abouti. 30 enfants ont trouvé une place. Parmi eux, 11 étaient âgés de 4 à 13 mois. 3 bébés sont allés chez une accueillante en milieu familial (AMF) qui gardait déjà un frère ou une sœur. 6 demandes de placements ont été faites avant la naissance des enfants, mais 4 n'ont finalement pas abouti, les parents ayant trouvé une autre solution de garde. La 5<sup>ème</sup> demande concernait une place pour 2011.

En cours d'année, une accueillante a cessé son activité, afin de reprendre une activité professionnelle hors de son foyer. Deux accueillantes ont eu des enfants et se sont arrêtées pour leur congé maternité. Trois accueillantes ont reçu leur autorisation définitive. Vingt-deux visites pour suivi et évaluations ont été effectuées. Une seule demande pour devenir accueillante a été faite. La personne a renoncé d'elle-même trouvant les démarches conséquentes, alors qu'elle ne souhaitait accueillir qu'un enfant à temps partiel pour rendre service à sa voisine.

Une soirée sur l'hygiène a été proposée et a rencontré un grand succès. Les accueillantes ont aussi participé à une rencontre de soutien obligatoire sur le thème de l'enfant roi. Deux accueillantes ont suivi avec succès leur formation de base obligatoire organisée par le CIAFJ et ont reçu leur attestation.

Le journal, rédigé par Mme Madeline BRUGGER, a changé d'optique cette année. Laissant derrière lui son côté pédagogique, il est devenu cahier de bricolages et d'occupations. Il a paru deux fois : en septembre 2010 "Les couleurs de l'automne" et en décembre 2010 "Noël en douceur".

L'année s'est terminée avec un après-midi "goûter de Noël", le 8 décembre 2010, à l'intention des enfants de l'Accueil Familial de Jour.

Nous remercions chaleureusement toutes les accueillantes en milieu familial pour leur patience et pour tout le travail qu'elles ont accompli tout au long de cette année.

#### **14.5. Travailleur social de proximité (TSP)**

##### ***Présence du TSP local actuel :***

M. POLYCARPE a été présent à Prangins 48 vendredis et 20 mercredis de janvier 2010 à janvier 2011, en effectuant 4 heures le vendredi, lorsqu'il n'était pas venu le mercredi.

Le nombre de jeunes à fréquenter le local est compris entre 5 et 12. Lorsqu'ils se rencontrent, ils ne vont pas forcément au local.

##### ***Activités proposées par le TSP***

- grillades
- jeux
- activité sabre laser

La seule activité à avoir intéressé les jeunes fut le sabre, qu'ils ont beaucoup pratiqué en 2009, puis au printemps 2010. Ensuite, les jeunes sont passés à la constitution de l'association. M. POLYCARPE n'a reçu aucun appel concernant les activités proposées dans la Gazette de Prangins, ni reçu de retour positif des jeunes pranginois auxquels il en avait parlé.

##### ***Projet d'association et de local***

Les jeunes ont rencontré Mme V. SEEMATTER et M. H.-R. KAPPELER en septembre 2010, et ont décidé de se constituer en association à la suite de cette réunion. L'association est d'ailleurs parrainée par celle de la Redoute. M. Braulio MORA, de la Redoute, était présent lors de la constitution de l'association en octobre. L'association aimerait développer des activités destinées aux jeunes de Prangins et participer aux différentes manifestations communales, au même titre que les autres associations.

À ce jour, ils ont d'ailleurs participé aux manifestations communales suivantes :

- "10 ans des Morettes" : Les jeunes ont participé activement à la réussite de cette journée et ont même bénéficié d'un remerciement général agrémenté d'applaudissements. A cette occasion, le TSP a pu rencontrer certains parents de ces jeunes, ainsi que des habitants de la commune.

- Triathlon : les jeunes ont tenu un stand de crêpes et de cocktails de jus de fruits. Les organisateurs ont apprécié cette participation. Les jeunes, quant à eux, ont eu un bilan un peu moins positif, ayant perdu environ 10% de la somme investie.
- Spectacle aux Morettes : aide au démontage.

L'association constituée nécessite aujourd'hui un lieu se prêtant à la tenue de l'assemblée générale, d'un local plus grand se prêtant mieux à leurs besoins. Cette question a été traitée en séance de Municipalité et l'engagement d'un animateur qui pourrait encadrer les activités proposées par cette nouvelle association est à l'étude.

## 15. CULTURE - TOURISME

### 15.1. Culture

Dans son cadre de création d'événements, la Commission culturelle a réalisé plusieurs événements dont :

- Samedi 5 février : (Jazz) **Thomas WINTELER**
- Samedi 8 mai : (10 Ans des Morettes) **Country, Théâtre, Disco, Concours**
- Mercredi 23 juin : (Promenade des lumières du Château de Prangins) **Concert au Temple**
- Samedi 11 septembre : (Journée du patrimoine) **Flûte & Harpe au Temple de Prangins**
- Dimanche 26 septembre : (Enfants) **Henri DES**
- Samedi 11 décembre : (Humour) **Les Chasseurs en exil**



Une année bien remplie pour la commission, avec le challenge d'organiser l'anniversaire des 10 ans des Morettes. Cette dernière a réussi un pari osé, celui d'exploiter toutes les salles, même les espaces extérieurs, terrain de basket pour diverses animations pour les plus jeunes, la salle de gym pour la projection d'un dessin animé, du théâtre en salle et de la country music en extérieur pour accompagner le repas de midi. Il s'agit d'une première expérience aussi avec les jeunes de Prangins qui ont aidé à mettre en place toute la logistique et le matériel.

On remarque toujours que certaines animations fonctionnent mieux que d'autres. Le jazz avec la mise en place de petites tables rondes en salle plaît beaucoup. Le concert pour les enfants, avec cette année Henri Dès, a eu un gros succès. L'humour en fin d'année attire toujours du monde, mais a de la peine à faire le plein.

Pour l'inauguration du Chemin des Lumières du Musée National le 23 juin 2010, la Commune a participé financièrement à la partie récréative organisée par le Conservatoire de l'Ouest Vaudois et par l'achat d'une figurine.

Lors des journées du Patrimoine, la Commune est toujours heureuse de pouvoir offrir le traditionnel concert de musique classique au Temple, qui remporte à chaque fois un joli succès.

Le 11 septembre, ce sont Mesdemoiselles Isabelle BANDI et Laure ERMACORA qui ont enchanté le public avec un récital flûte et harpe.

## 15.2. Tourisme



La Commune soutient le tourisme régional, par le versement, au Conseil Régional, du 85 % des taxes de séjour encaissées. Ce dernier utilise cette somme pour alimenter un fonds régional de soutien aux projets d'infrastructures touristiques, pour l'appui aux offices du tourisme et, selon les ressources dégagées, le développement de divers projets régionaux. Le solde restant est à disposition de la Commune pour le financement de projets à vocation touristique.

Le point ①, installé à l'entrée du bâtiment administratif communal, est très fréquenté et géré par Nyon-Région Tourisme (NRT), en collaboration avec les responsables du Contrôle des Habitants.

## 16. RELATIONS AVEC LA POPULATION

### 16.1. 3ème âge

La Municipalité a eu le plaisir de fêter 16 octogénaires et 6 nonagénaires, ainsi que 6 couples qui ont fêté leurs noces d'Or (50 ans de mariage).

Le 16 décembre, 135 personnes (109 en 2009) ont apprécié le repas du Noël des Aînés, offert par la Commune aux habitants ayant 70 ans et plus. Ce ne sont pas moins de 306 inscriptions (294 en 2009) qui ont été envoyées aux Pranginois concernés. Après le repas, les convives ont pu assister à un concert de Jazz avec le groupe "Moonlight Trio Jazz".

atout♥cœur

Cinquième saison, déjà, des après-midis de jeux pour les aînés et toujours autant de plaisir, tant du côté de l'animatrice, Mme L. GAVILLET, que du côté des joueurs. Une petite frustration quand même, liée au peu de monde qui participe à ces après-midis. Il y a environ 400 personnes de 65 ans et plus au village, seule une quinzaine sont présentes. Toujours 14 à 20 personnes, soit pour jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux, dans le magnifique cadre des Morettes.

C'est une grande satisfaction pour Mme L. GAVILLET d'organiser ces rencontres très sports et amicales. L'ambiance y est chaleureuse et sympathique. Elle souhaite de tout son cœur pouvoir continuer cette activité au sein de la commune et relève tous les côtés positifs de ces réunions. Mme L. GAVILLET ajoute que tant que les personnes présentes auront du plaisir à venir jouer, elle organisera volontiers ces après-midis. Elle remercie les Autorités de lui permettre d'organiser ces moments de rencontre. La Municipalité la remercie également pour son engagement pour les aînés et lui accorde toute sa confiance pour continuer à organiser ces rencontres.

### Atelier d'activités manuelles et créatrices

Une nouvelle année est passée et le groupe est resté stable, c'est-à-dire toujours six personnes, très fidèles, enthousiastes et les après-midis se déroulent dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

En 2010, outre les activités déjà citées dans les rapports précédents, Mme SCHLUP et son groupe ont soigné leur image, afin d'être visible et de donner envie à d'autres personnes de venir rejoindre le groupe.

Dans ce but, ils ont participé aux 10 ans du Centre Les Morettes en exposant leurs réalisations à un stand et en distribuant de la documentation. Deux membres du groupe ont accompagné Mme SCHLUP presque toute la journée pour répondre aux questions des visiteurs.

Le deuxième clin d'œil à d'éventuelles envies de venir grossir les rangs était la création des centres de tables pour le repas des aînés de Prangins. L'écho était unanimement favorable, mais le groupe est toujours composé des six fidèles.

La dernière tentative de séduction verra le jour en avril 2011, car depuis Noël déjà, les participants préparent la décoration d'une fontaine pour Pâques.

Ces activités collectives sont finalement très appréciées, car elles engendrent échange et entraide dans le groupe et souvent, elles sont révélatrices de dons insoupçonnés par les personnes elles-mêmes.

Toujours dans le souci de souder l'équipe, une sortie en juin a été organisée et le groupe a partagé un repas au Pré-aux-Veaux, sur la route du Marchairuz. Les participants ont fêté la fin de l'année en confectionnant une petite décoration pour chacun et en savourant un petit goûter.

Depuis l'automne dernier, Mme Caroline SERAFINI et son groupe de dessin ne partagent plus la salle avec les participants de l'Atelier d'activités manuelles et créatrices. Son groupe est petit et elle organise son cours à domicile. Les aînés regrettent l'absence des voix enfantines et leur joie de vivre.

Malgré le petit nombre de participants, Mme SCHLUP garde son enthousiasme pour organiser ces après-midis et ne désespère pas de voir grandir ce groupe.

## **16.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens**

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu le samedi 5 septembre, conjointement avec la Fête au village. Une présentation audio-visuelle du village, de ses Autorités et de ses sociétés, agrémentée par la participation du Chœur Mixte, a été suivie par une centaine de personnes.

Cinquante-quatre citoyens ayant eu 18 ans en 2010 et douze personnes ayant obtenu la naturalisation suisse ont été invités pour la traditionnelle fondue avec les Autorités. Vingt-sept jeunes et deux nouveaux bourgeois ont participé à cette soirée, qui s'est déroulée le 13 janvier 2011, autour d'une fondue, servie au Café des Alpes à Prangins.

## **16.3. Information**

Comme chaque année depuis le printemps 2005, quatre éditions de la Gazette ont paru en 2010. A la suite du départ du responsable de la Gazette des autorités, les collaboratrices du Contrôle des habitants ont repris l'activité de mise en pages de la Gazette des Autorités. Une bonne collaboration avec les personnes rédigeant la Gazette de Prangins permet à la population d'avoir ainsi dans un même journal des informations officielles et des informations sur la vie locale.

Régulièrement, chaque Municipal informe la population de Prangins sur les activités de son dicastère.

## 17. CONCLUSION

Comme les années précédentes, ce rapport est le reflet de l'ensemble des activités de l'Exécutif pranginois et de son Administration communale. Les cinq membres de la Municipalité et les vingt-huit collaborateurs et auxiliaires des divers services ont mis leur énergie et leur motivation à disposition de la collectivité publique, afin que notre Commune puisse être plaisante, attractive et à la hauteur des attentes de nos partenaires et de la population.

Les membres de l'Exécutif remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette année 2010, grâce à leur dynamisme, leurs compétences et à leur bonne volonté. Ils adressent également leurs remerciements aux membres du Bureau, ainsi qu'aux Conseillères et Conseillers pour la bonne collaboration qui a été de mise durant toute cette année.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 84/11 concernant le rapport de gestion 2010,

vu le rapport de la Commission de gestion,

ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

1/ d'adopter le préavis municipal No 84/11 concernant le rapport de gestion 2010, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2010.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 2 mai 2011, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



H.-R. Kappeler



Le Secrétaire



D. Kistler